

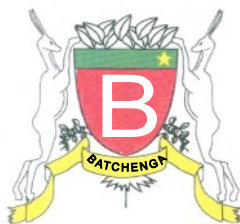
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA LEKIE

COMMUNE DE BATCHENGA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

CENTER REGION

LEKIE DIVISION

BATCHENGA COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux



Une œuvre de la décentralisation la commune de Batchenga



L'édifice de la commune de Batchenga

Réalisé par : Association For Social Welfare (ASW)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	5
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES GRAPHIQUES	9
LISTE DES CARTES	11
PREFACE.....	12
RESUME EXCECUTIF	13
INTRODUCTION GENERALE.....	16
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE	18
I.1 Champ géographique et populations cibles	18
I.2 Plan de sondage	18
(i) Taille et répartition de l'échantillon	18
(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages.....	19
(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage	20
I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête	21
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA	24
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation.....	29
II.3. Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles.....	31
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	39
III.1 Description de la population enquêtée	39
III.2 Approvisionnement en eau potable.....	40
III.3 Services de santé	52
III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires	56
III.4 Services de l'éducation	59
III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation.....	64
III.5 Fourniture des services communaux.....	66
III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux	66
CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE.....	73

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements	74
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard	77
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	92
BIBLIOGRAPHIE.....	97
ANNEXE.....	98
Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport	98
Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard	99
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)	118

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ASW	Association For Social Welfare
APEE	Association des Parents d'Elèves et Enseignants
CAMWATER	Cameroon Water Utilities Corporation
CAPI	Computer Assistant Personal Interviewing
CCAP	Contrôle Citoyen de l'Action Publique ou « Citizen Reporting Cards » dit Scorecard.
CCAP2	Deuxième enquête de Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CCD	Cadre Communal Chargé du Développement
COGE	Comité de Gestion
COGES	Comité de Gestion
COSA	Comité de Santé
CS	Centre de Santé
CSI	Centre de Santé Intégré
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DDMINEE	Délégué Départemental du Ministère de l'Eau et de L'Energie
DSCE	Document de Stratégie de Croissance et de l'Emploi
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FOSA	Formation Sanitaire
INS	Institut National de la Statistique
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de L'Energie
MINEFOP	Ministère de la Formation Professionnelle
MINESEC	Ministère de l'Enseignement Secondaire
ODD	Objectifs de Développement Durable

OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PCD	Plan Communal de Développement
PNDP	Programme National de Développement Participatif
RGPH	3eme Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDE	Service Déconcentré de l'Etat
SND30	Stratégies Nationales de Développement 2030
SNEC	Société Nationale des Eaux du Cameroun
UPE	unités primaires d'échantillonnage
ZD	zones de dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Batchenga.....	22
Tableau 2.1 : Répartition de la population par tranches d'âge et par village/ Quartier. ...	25
Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune.....	32
Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune	33
Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation.....	35
Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux	37
Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des chefs de ménage selon le sexe	39
Tableau 3.2 : Utilisation d'une source d'eau publique	42
Tableau 3.3 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée	42
Tableau 3.4 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau	45
Tableau 3.5 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES.....	46
Tableau 3.6 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source	47
Tableau 3.7 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin	48
Tableau 3.8 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction	49
Tableau 3.9: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable	51
Tableau 3.10 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	54
Tableau 3.11 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant	55
Tableau 3.12 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.....	57
Tableau 3.13 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action	58
Tableau 3.14 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon la	

proximité du ménage à cet établissement scolaire public	59
Tableau 3.15 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement.....	59
Tableau 3.16 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement	60
Tableau 3.17 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle...	61
Tableau 3.18 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE et raisons de la non-participation	61
Tableau 3.19 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles	62
Tableau 3.20 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction	64
Tableau 3.21 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation, Proportion (%) des ménages selon le type d'action	64
Tableau 3.22 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation.....	65
Proportion (%) des ménages selon le type d'action.....	65
Tableau 3.23 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service	66
Tableau 3.24 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal.....	68
Tableau 3.25 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction	70
Tableau 3.26 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale.....	72
Proportion (%) des ménages selon le type d'action.....	72
Tableau 3.27 : SYNTHÈSE DES PROBLÈMES RENCONTRÉS A BATCHENGA	74
Tableau 3.28 : PLAN D' ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS	77

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 3.1 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le sexe et le groupe d'âge.....	40
Graphique 3.2 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité.....	40
Graphique 3.3 : Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique.....	41
Graphique 3.4: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée	42
Graphique 3.5 : Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	43
Graphique 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages	43
Graphique 3.7 : Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois et Délai de réparation de la panne.....	44
Graphique 3.8 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau.....	46
Graphique 3.9: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau	47
Graphique 3.10 : Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	49
Graphique 3.11 : Raisons de la non satisfaction	50
Graphique 3.12 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge	52
Graphique 3.13 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé	52
Graphique 3.14 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.....	53
Graphique 3.15 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	54
Graphique 3.16 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	56
Graphique 3.17 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le	

type d'acteur selon le cycle d'enseignement	63
Graphique 3.18 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal	69
Graphique 3.19 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune.....	69

LISTE DES CARTES

Carte : Localisation de la commune de Batchenga dans la Région du centre et le Département de la Lekie	24
---	----

PREFACE

La recherche du bien-être des populations locales est au cœur de tout système décentralisé. Ceci est rendu possible grâce à la combinaison des interactions entre les structures verticales du gouvernement, une grande participation du public et la dévolution des pouvoirs aux autorités locales dotées d'une responsabilité envers les populations locales. C'est ce à quoi aspire le Gouvernement Camerounais à travers l'appui aux Collectivités territoriales décentralisées. Dans cette optique, un grand nombre d'actions sont menées dans les Communes, dans des secteurs aussi variés tels que l'hydraulique, la santé, l'éducation, les services communaux et j'en passe.

Les objectifs de développement local seraient largement atteints, si les populations destinataires faisaient bon usage des opportunités que représentent les services publics ainsi mis à leur disposition.

L'étude sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique menée dans la commune de Batchenga a permis de recueillir auprès des populations leur perception des services publics, afin d'apprécier l'efficacité de l'action publique et d'envisager une plus grande implication de celles-ci dans la gestion des infrastructures et services mis à leur disposition.

Au cours de cette étude, vous avez apprécié, critiqué et exprimé vos attentes des services publics de notre commune. Le présent rapport renferme votre perception et vos attentes, ainsi qu'un plan d'action négocié dans la perspective des changements que nous avons tous souhaités.

En termes de perception, vous avez relevé un certain nombre de besoins réels certes, mais vous avez également eu des réactions qui relèvent de votre connaissance insuffisante des actions, des projets et des opportunités qui vous sont offertes dans la commune. Une meilleure communication sur les actions réalisées et à venir permettra de corriger cette situation.

Le plan d'action négocié qui figure dans ce rapport a pris en compte les attentes exprimées et envisage de lendemains meilleurs dans notre commune pour le bien-être de tous.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Que vive la Commune de Batchenga!

RESUME EXCECUTIF

La Loi Constitutionnelle N° 96/06 du 18 janvier 1996 a jeté les bases de la décentralisation au Cameroun. Les lois d'orientation de 2004 ont été suivies des premiers transferts de compétences et des ressources en 2010 aux Régions et aux Communes dans les matières nécessaires à leur développement économique, social, sanitaire et sportif. Ce processus de décentralisation s'est renforcé par la loi n°2019/024 du 24 décembre portant code général des collectivités territoriales décentralisées qui fixe les lois applicables aux communes et aux régions. Ainsi, en matière de transfert de compétences cette loi définit en son titre II, en particulier aux articles 157, 160 et 161 respectivement l'exercice des compétences en eau, santé et éducation, alphabétisation et formation professionnelle.

Par ailleurs, pour améliorer les conditions de vie des populations et impulser le processus de décentralisation, le Gouvernement a mis en place en 2004 le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Et pour faire participer les bénéficiaires à leur développement, le PNDP a initié une étude sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les territoires communaux à travers l'opération ScoreCard.

Cette opération a pour objectif général de capter la perception des populations sur la satisfaction de l'offre des services publics dans quatre secteurs : hydraulique, santé, éducation et services communaux.

Les OSC spécialisées dans les thématiques de dialogue citoyen ont été sélectionnés pour l'accompagnement du PNDP dans cette mission. L'OSC ASW s'est occupée du lot 1 de la région du Centre qui regroupe un ensemble de six Communes, à savoir : Batchenga, Monatélé, Nsem, Minta, Bibey, Mbandjock.

Les objectifs spécifiques se déclinent en quatre points :

- Recueillir auprès des populations et des sectoriels l'existence des biens et services et des infrastructures dans les secteurs susmentionnés ;
- Recueillir aussi d'éventuels dysfonctionnements et les insuffisances des services rendus par ces infrastructures, biens et services ;
- Obtenir les attentes des populations ;
- Négocier les changements en fonction des besoins exprimés et des projets prioritaires.

La mise en œuvre de ce mécanisme a obéi à une méthodologie précise en 5 étapes :

- Le tirage de l'échantillon des ménages qui a défini le champ de l'enquête et des ménages cibles, la méthode de sondage et la taille de l'échantillon ;

- Le recrutement et la formation des Superviseurs et des Agents Enquêteurs ;
- La collecte proprement dite ;
- L'exploitation des données ;
- Le plan d'action négocié par Commune.

Les principaux résultats obtenus ont révélé l'état de non satisfaction des populations et les attentes dans les 4 secteurs.

Dans la Commune de Batchenga, les perceptions des services publics par les populations étaient celles qui suivent.

Dans le secteur de l'hydraulique,

La proportion de la population qui est non satisfaite est de 68%. Les causes de la non satisfaction sont majoritairement l'insuffisance des points d'eau, la mauvaise qualité de l'eau, la mauvaise gestion des points d'eau et le défaut/lenteur de maintenance en cas de panne. Les axes de changement qui découlent du constat ci-dessus sont l'amélioration de l'offre en eau potable et la gestion durable des infrastructures en eau.

Dans le secteur de la santé,

Parmi les ménages ayant recourt aux soins dans les centres publics, peu sont satisfaites. La proportion de ménages non satisfaits est estimée à 27,82%. Les raisons de la non satisfaction sont nombreuses. Par ordre de prépondérance, nous pouvons noter l'éloignement des formations sanitaires, l'insuffisance de médicaments, l'insuffisance des équipements et la mauvaise qualité des services offerts. Ainsi, les actions à envisager pour l'amélioration du service en soins de santé sont principalement liées au respect des normes sectorielles et à l'extension et équipement des FOSA.

Dans le secteur de l'éducation,

La proportion de la population non satisfaite s'élève à 72,7% pour la maternelle, 45,8% pour le primaire et 75,0% pour le secondaire. Les principales raisons de la non satisfaction sont : l'insuffisance des enseignants, la qualité des enseignements dispensés, le mauvais résultat, l'insuffisance d'équipements, la Ponctualité du personnel, l'Eloignement de l'établissement, l'Insuffisance de salles de classe et l'Insuffisance des écoles. L'axe principal de changement

qui découle des perceptions et des attentes des populations reste le plaidoyer pour l'affectation du personnel à tout niveau d'éducation dans la commune.

Par rapport aux services communaux,

La proportion de la population non satisfaite est de 16,83%. Les principaux facteurs incriminés sont : la Méconnaissance des actions menées par la commune, la Non information des populations de la gestion communale, la corruption, le manque de professionnalisme, le manque de confiance envers l'exécutif et la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers. Les manquements liés au personnel de la Commune constituent des causes de la non satisfaction de moindre envergure. Les principaux axes de changement qui découlent de ce constat sont : la Participation aux activités communautaires, l'Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion et enfin la Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune et la Consultation du babillard de la commune.

INTRODUCTION GENERALE

La décentralisation constitue un processus de gouvernance au cours duquel, les pouvoirs administratifs, fiscaux et politiques sont officiellement transférés des niveaux centraux vers des entités administratives inférieures. Elle implique des interactions entre les structures verticales du gouvernement, une grande participation du public et que les pouvoirs de décision soient dévolus aux autorités autonomes et dotées d'une responsabilité envers les populations locales. Par conséquent, elle constitue un instrument de renforcement de la démocratie et de la participation citoyenne à la gestion des affaires locales.

La décentralisation est devenue une option politique largement répandue en Afrique même si l'importance du transfert des pouvoirs et de compétences reste très variable dans le temps et d'un pays à un autre. Au Cameroun, alors qu'elle est née de la double colonisation française et britannique, dans la décennie 1920 avec la création des « Native Authorities », et s'est renforcé en 1941 avec la mise en place des communes mixtes urbaines dans les villes de Douala et de Yaoundé, son évolution la plus prometteuse reste celle du millénaire actuel. En effet, après la constitution du 18 janvier 1996 qui fait de la République du Cameroun est un « Etat unitaire décentralisé », s'en est suivi plusieurs lois sur la décentralisation dès l'aube de ce second millénaire. Il s'agit des lois de 2004 portant sur l'orientation de la décentralisation, celle fixant les règles applicables aux communes et celle fixant les règles applicables aux régions. Ces dernières ont été modifiées et complétés par la loi n°2019/024 du 24 décembre portant code général des collectivités territoriales décentralisées (CTD) qui permet d'harmoniser plusieurs règles applicables aux régions et aux communes. D'après cette succession de lois, la décentralisation représente au Cameroun tout acte à travers lequel, l'Etat transfert légalement aux CTD des compétences particulières et des moyens appropriés, ceci dans le but de promouvoir le développement, la démocratie et la bonne gouvernance locale.

L'enjeu majeur de la décentralisation est de promouvoir le développement local en impliquant les populations de la base à la gestion de leurs affaires. Il s'agit d'aller bien au-delà de ce que l'institution communale permettait de faire jusque-là. Et oser franchir le pas décisif d'une grande responsabilisation des populations. Il est question d'inciter les populations à prendre des initiatives au plan local à s'investir dans la recherche des solutions idoines à leurs problèmes. Bien plus, la forte participation du public dans la prise de décision locale permet d'apparier des services sociaux et décisions publiques aux besoins et aux aspirations locaux et d'accroître l'équité dans l'utilisation des ressources publiques. Elle se traduit dans la loi n°2019/024 par la possibilité que le gouvernement a donnée aux autorités des CTD de rendre l'ensemble de leurs

plans actions disponible aux citoyens à travers leurs sites électroniques et en leurs sièges ; et de mettre sous pieds les comités de quartier et de village concourant à la réalisation des objectifs des CTD.

Dans ce contexte, le contrôle citoyen de l'action publique apparaît donc comme toute action de la part des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise l'amélioration de la qualité des services dans les secteurs à travers une appréciation des biens et services d'investissement public par les populations, dans le but d'assurer une meilleure gestion des ressources mises à la disposition des Communes. C'est ainsi que le Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec la Commune et grâce à l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) a impulsé le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) ou « Citizen Reporting Cards » dit Scorecard.

Le présent rapport qui donne les résultats du Scorecard est divisé en six parties. Il a débuté par l'Introduction Générale. Le Chapitre I présente la synthèse méthodologique de l'enquête, tandis que le Chapitre II aborde la présentation de la Commune, l'offre publique de Biens et Services en contexte de décentralisation et l'analyse de cette offre de Biens et Services dans les secteurs de l'hydraulique, la santé, l'éducation et les services Communaux. Le Chapitre III présente les principaux constats relevés dans les secteurs de l'hydraulique, santé, éducation et services Communaux. Le Chapitre IV aborde le plan d'actions pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune. La dernière partie est réservée à la Conclusion générale.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été défini dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

1.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 16 quartiers/villages de la commune de Batchenga. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

1.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage

prédominant généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 330 ménages dans la Commune de Batchenga. Cette enquête s'appuie sur 12 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 28 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. Cet échantillon de 330 ménages enquêtés dans la commune de Batchenga a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes contenues dans le shapefile.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h . Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

1.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode

CAP (Computer Assisted Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

La collecte des données dans la commune de Batchenga est rendue possible grâce au concours de l'Organisation de la Société Civile (OSC) nommée Association for Social Welfare (ASW) qui s'est attelée dans l'application du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles. Cette OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'ASW et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 26 au 30 Juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Batchenga

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	262	Ndzi	26	-	-	-	-
2	263	Carrefour de la joie	26	-	-	-	-
3	264	Ballom	42	-	-	-	-
4	265	Emana Batchenga	22	2	-	-	-
5	266	Tsinga	27	-	-	-	-

6	267	Nkokpwali	18	3	-	-	-
7	268	Messaba	27	-	-	-	-
8	269	Olembé	24	-	-	-	-
9	270	Emana	30	-	-	-	-
10	271	Nkolnekok	23	-	-	-	-
11	272	Ndzi	31	-	-	-	-
12	273	-	-	-	-	-	-
Total	11		329	5			

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'ASW, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

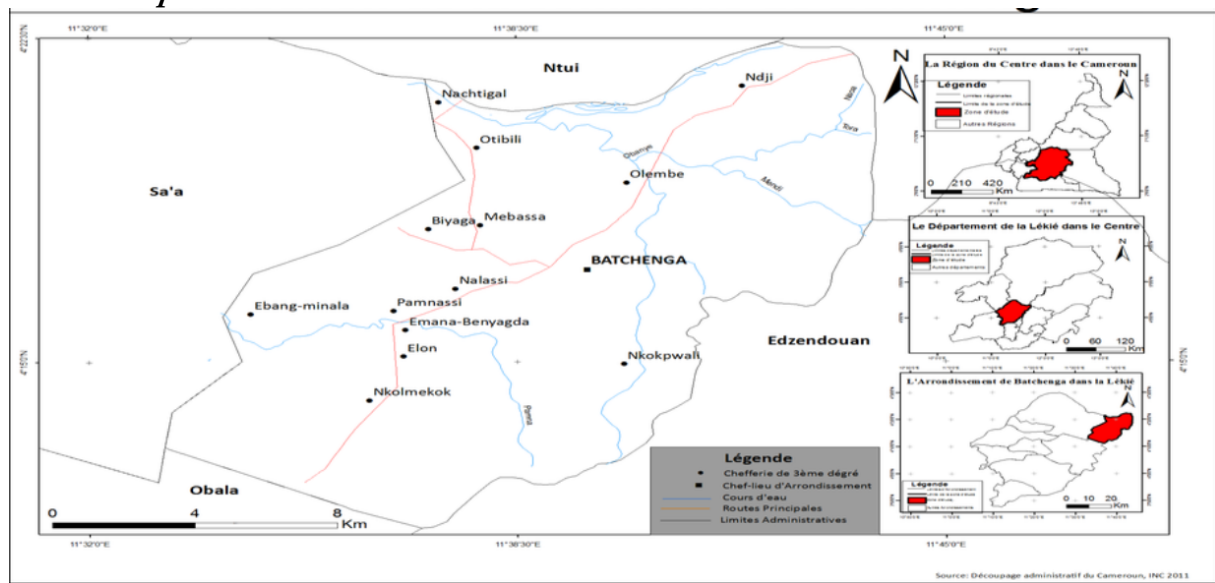
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA

II.1 Présentation de la commune

II.1.1 Situation administrative et historique

La commune de Batchenga est de type rural. Elle partage le même territoire que le District de Batchenga. Cette Commune a été créée par décret N° 95/082 du 24/04/95 et est située dans le Département de la Lékié, Province du Centre. La commune de Batchenga couvre une superficie de 216 km² et compte 16 villages. Elle est limitée : - à l'Ouest par l'Arrondissement de Ntui ; - au Nord par l'Arrondissement de Mbandjock ; - au Sud par l'Arrondissement d'Obala ; - à l'Est par le District d'Edzoundouan.

Carte : Localisation de la commune de Batchenga dans la Région du centre et le Département de la Lekie



II.1.2 Situation démographique

La Commune de Batchenga est composée deux principaux groupes : les autochtones et les allogènes. Comme autochtones, on peut citer - Les Benyagda (51%) - Les Batchenga (42%) - Les Mvog Namnyé(2%) On note également la présence d'une faible proportion d'allogènes (7%). Ici, la cohabitation inter ethnique est pacifique. Les petites tensions rencontrées ça et là sont liées aux problèmes fonciers et finissent toujours par être réglées. Les mariages inter ethniques sont permis. Par contre ceux intra ethniques sont proscrits au sein des clans Batchenga, Benyagda et Mvog Namye. Il convient toutefois de mentionner que la cohésion sociale ne semble pas très forte. Les initiatives en faveur de l'intérêt général reçoivent difficilement l'adhésion de toutes les populations.

Tableau 2.1 : Répartition de la population par tranches d'âge et par village/ Quartier.

				Homme	Femme	Total
	X (Nord) en degré décimal	Y (Est) en degré décimal	Z (m)			
Emana Benyagda	04°25'49.3"	011°6'10.81"	498	270	338	608
Nachtigal	04°20.507	011°37.647	517	173	182	345
Biyaga	04°29.815	011°62'32.0	516	251	356	577
Otibili	04°33.934	011°62'88.3	472	378	452	830
Mebassa	04°18.535	011°37.900	505	340	364	704
Ndji	04°36.092	011°70.306	505	793	820	1613
Nkokpwali	04°23.601	011°67'10.9	525	320	278	598
Olembé	04°18.460	011°39.795	503	435	440	875
Nalassi	04°27.468	011°62.380	497	338	355	673
Ebangminala	04°27.240	011°57'9.14	468	199	244	443
Pamnassi	04°16.463	011°37.416	499	345	357	702
Elon	04°25'16.5	011°61'18.9	514	455	443	898
Nkolmekok	04°24'26.8	011°60.626	491	403	440	843
Espace urbain (Ballong 1, Ballong 2, Emanabatchenga)	04°28.507	011°65.955	537	2460	2820	5280
TOTAL						14 989

Source : extrait du PCD

II.1.3 Situation géographique

Climat

La commune de Batchenga subit l'influence d'un climat équatorial de type guinéen à quatre saisons d'inégales durées : - une grande saison sèche de Novembre à mi-Mars ; - une petite saison pluvieuse de mi-Mars à mi-Juin ; - une petite saison sèche de mi-Juin à mi-Août ; - une grande saison pluvieuse de mi-Août à fin Octobre. La moyenne annuelle des précipitations est

de 1577 mm. La température moyenne annuelle est de 25°C avec une amplitude moyenne annuelle de 2,5°C. Ce climat favorise annuellement la conduite de 2 campagnes agricoles.

Relief

De par sa proximité au fleuve Sanaga, la commune de Batchenga présente un relief peu accidenté et varié (présence de plaines, de collines et de vallées) avec des pentes comprises entre 0 et 10% traduisant une faible sensibilité à l'érosion. L'altitude moyenne est de 600 m.

Sols

Le matériel parental est essentiellement composé de quartzites et de granités. Deux principaux types de sols se rencontrent dans cette localité à savoir les sols ferralitiques et les sols hydromorphes. Les sols ferralitiques sont caractérisés par une texture sablo-argileuse. Ils sont pauvres en éléments nutritifs, acide, fragile et caractérisés par de fortes colorations jaunes ou jaune claire. Sous le couvert forestier, ces sols sont quelquefois argileux, poreux, très perméables et riches en humus. Ils sont reconnus très fertiles sous le couvert forestier. Cependant, cette fertilité est assez précaire. Ces sols se prêtent surtout aux cultures pérennes (cacao, fruitiers, palmier) et aux cultures vivrières. Quant aux sols hydromorphes, ils se rencontrent essentiellement dans les zones marécageuses et aux abords des cours d'eau du village. L'exploitation de ces sols est difficile en temps pluvieux à cause de leur engorgement. En saison sèche par contre, l'utilisation de ces sols est moins contraignante avec la baisse de la nappe phréatique. La pratique des cultures de contre saison est alors possible.

Hydrographie

La Commune de Batchenga est arrosée par le fleuve Sanaga et le cours d'eau Afamba, fleuves très poissonneux et à débit permanent. A côté de ces fleuves, l'on note la présence de petites rivières à régime permanent ou saisonnier à l'instar de Famna, Avo'o et Nala.

Végétation et flore

Deux grandes formations végétales caractérisent la végétation de Batchenga. Il s'agit de la forêt galerie (aux abords du fleuve Sanaga et des rivières) et des savanes péries forestières. Ces formations végétales sont riches en essences commercialisables, en Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et en faune sauvage. Elles sont caractérisées par une abondance de *Tectona grandis*. Les principales espèces ligneuses rencontrées localement comprennent entre autres : l'Ebénier (*Diopyros crassiflora*), le Sapelli (*Entandrophragma cylindricum*), le Moabi (*Baillonella toxisperma*), le Doussié blanc (*Azelia pachyloba*), l'ayous (*Triplochytton*

sceroxylon), le Sipo (*Entandrophragma utile*), le Framiré (*Terminalia ivorensis*), le Kosipo (*Entandrophragma candolei*), l'Iroko (*Chlorophora exelsa*), le fraké (*Terminalia superba*), l'Eyong (*Sterculia oblonga*), le Bilinga (*Nauclea diderrichii*), le Mavingui, le manguier sauvage (*Irvingia gabonensis*), le Noisetier (*Kola acuminata*), le Bitter cola (*Garcinia cola*) et le Djangsang (*Ricinodendron heudolettii*). Les peuplements naturels de Fraké (*Terminalia superba*) sont entretenus par paysans dans les cacaoyères pour qu'ils servent de couvert naturel pour les plants de cacaoyer. Le rônier par contre est dispersé çà et là dans les savanes périforestières. Les peuplements de Teck (*Tectona grandis*) introduits dans la localité pendant la période coloniale et traduisant la bonne adaptation d'une espèce exotique dans cette région sont observés le long des routes et dans les plantations. Les jachères sont colonisées principalement par *Hyparrhénia rufa*, *pénissetum purpureum*, *Musanga cercropiodes* (parassolier), *Eupatorium sp*, *Imperata cylindricum* et *Chromolaena odorata*. Par contre, les espaces de savane sont surtout caractérisés par *Hyparrhénia rufa* et *pénissetum purpureum*.

Faune

La Commune de Batchenga abrite une faune sauvage très diversifiée mais peu abondante. Les discussions avec les populations locales révèlent que cette faune est localisée à la fois dans les forêts galeries et dans les savanes péri-forestières.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

Les populations de Batchenga s'adonnent à de nombreuses activités économiques. Celles-ci englobent l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche, la coupe artisanale du bois et la collecte des Produits Forestiers non ligneux (PFNL), l'exploitation artisanale du sable et l'agro-industrie.

Agriculture

L'agriculture est la principale activité économique de la localité. Elle occupe près de 90% de la population active de Batchenga (hommes, femmes et jeunes). Il s'agit ici d'une agriculture caractérisée par des façons culturales archaïques avec un matériel rudimentaire (houes pioches, daba). Elle a une double fonction : l'autoconsommation et la commercialisation et est basée essentiellement sur les cultures vivrières, les cultures de rente, les fruitiers et le maraîchage. Le maraîchage est surtout pratiqué par les jeunes et les femmes. Il se pratique dans les bas fonds marécageux sur de petites superficies. Les cultures pratiquées ici comprennent la tomate, le poivron, le piment, la pastèque, les plantes aromatiques et le gombo. Les cultures vivrières sont conduites de façon itinérante avec utilisation du feu pour le nettoyage des parcelles. Les plantes les plus cultivées ici comprennent les céréales (maïs), les tubercules (igname, macabo), les

racines (patate douce, manioc), l'ananas (cultivé de façon industrielle par la société Xapoo et de façon artisanale par les populations), les arachides, la banane plantain et la banane douce. La culture de rente la plus pratiquée est le cacao introduit en 1900 par les allemands. On note en outre qu'à l'époque coloniale cette zone a été un important pôle de production industrielle de tabac. Parmi les vestiges de cette industrie du tabac on note les nombreux Teck dont les branches servaient pour le séchage des feuilles de tabac récoltées dans les plantations. Les arbres fruitiers sont de moins en moins productifs dans la Commune. Ceci est dû au manque d'encadrement des paysans sur les techniques phytosanitaires. Les principaux arbres fruitiers rencontrés sont entre autres l'avocatier, le safoutier, le manguier et l'oranger. D'une manière générale, ces fruitiers ne présentent en eux-mêmes aucun intérêt de la part des populations, car celles-ci attendent passivement la saison de production pour en récolter le produit. On note toutefois leur grande dissémination dans toutes les plantations. Le secteur agricole fait face à de nombreux problèmes dont les plus récurrents comprennent les maladies et attaques des cultures par des déprédateurs, les difficultés de commercialisation et de conservation des denrées alimentaires. Ceci a pour conséquence une diminution des revenus à terme.

Elevage

L'élevage est très peu développé dans la Commune. Il s'agit d'un élevage extensif caractérisé par des cheptels réduits avec la divagation des bêtes. Les principales espèces élevées comprennent : la volaille (poules), les ovins, les caprins et les porcins. Cet élevage est orienté à la fois vers la consommation (volaille) et la commercialisation (caprins). Ce secteur souffre de la forte mortalité recrudescence de la coccidiose pour les volailles et de la peste porcine pour les porcins. Toutefois, la difficulté majeure ici reste la non maîtrise des techniques améliorées d'élevage des animaux domestiques par les populations locales.

Chasse

Les formations végétales (forêt et savane) rencontrées dans la Commune abritent une faune cynégétique très diversifiée, mais peu abondante. Cette faune continue à jouer un rôle très important dans l'approvisionnement des populations locales en protéines animales et contribue de façon efficace au revenu de certains ménages, ici, la chasse constitue à la fois un moyen de capture ou d'abattage des animaux et un moyen de protection des cultures. Cette activité est exclusivement pratiquée par les hommes. Les principales caractéristiques de cette chasse restent sa permanence, sa non sélectivité et le gaspillage des ressources occasionné surtout par le piégeage. Les principales techniques cynégétiques utilisées comprennent le piégeage, les

assommoirs, les machettes, les couteaux, arcs, les appâts empoisonnés et les fusils de chasse. La saison des pluies reste la période de chasse par excellence. Pendant cette période, les chasseurs séjournent le plus souvent en forêt logeant dans des campements où ils ne ressortent que pour les besoins de la commercialisation du gibier. Les produits de la chasse sont prioritairement destinés à la commercialisation. Ces produits sont vendus sur place ou dans les agglomérations avoisinantes (Obala et Yaoundé, etc.) à l'état frais (entier ou par quartier) ou boucanée (entier ou par quartier).

Pêche

Les produits halieutiques occupent une place de choix dans l'approvisionnement des ménages en protéines animales. La pêche constitue la première activité lucrative pour les halogènes maliens installés à Ndji et à Natchigal. Il s'agit d'une pêche artisanale pratiquée surtout dans le fleuve Sanaga et la rivière Afamba. Les techniques de pêche utilisées comprennent le filet, la pirogue traditionnelle, la ligne et les produits chimiques (néfaste pour l'environnement et la santé humaine). Cette activité connaît des interruptions au mois de septembre et d'octobre puis connaît des périodes d'intense activités au courant des mois de juin à août puis de novembre à janvier. Les espèces de poissons les plus pêchées sont entre autres le Tilapia du Nil, le poisson serpent (Chana chana), le poisson à queue rouge et le capitaine d'eau douce donc le kilo ou le paquet varie entre 1500 et 2500 F CFA.

Coupe artisanale du bois

L'exploitation forestière à Batchenga se résume à une coupe artisanale du bois. Le bois coupé sert à des usages divers : le bois d'énergie, le bois d'œuvre et le bois de construction. L'on note une forte régénération naturelle du Teck (*Tectona grandis*) dans la localité donc la coupe sert de bois d'œuvre et bois de chauffe. Ici, l'arbre appartient au propriétaire de la parcelle qui dispose du droit d'usufruit. Les arbres sont généralement vendus sur pied aux exploitants informels. La fourchette des prix est fonction de l'espèce et varie entre 5 000 Fcfa (Ayous, Fraké) et 15 000 Fcfa (Moabi).

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Bien que la décentralisation soit pour le Cameroun un héritage colonial important, les avancées notoires en matière de décentralisation ont été le plus observées dans la décennie 1990 et à

l'aube du deuxième millénaire. Le modèle camerounais, axé sur la gestion d'une CTD par un conseil municipal ou régional remonte à la période d'entre les deux guerres mondiales alors qu'il était encore sous administrations britannique et française. Ainsi, entre 1920 et 1930, sont créées les « Native Authorities », première forme de municipalisation. Ce processus s'est renforcé en 1941 notamment avec la création des communes mixtes urbaines dans les villes de Douala et de Yaoundé et par plusieurs relatives à la désignation des administrateurs locaux.

Depuis la constitution de 1996 qui établit le Cameroun comme étant un État unitaire décentralisé, la décentralisation camerounaise a connu un tournant important, conduit certainement par les effets néfastes de la crise socio-économique et politique vécu pendant la décennie. Cette constitution a servi de base à la mise en place de plusieurs corpus juridiques permettant de renforcer le mécanisme de décentralisation. La Loi n° 2004/17 du 22 juillet 2004 portant sur l'orientation de la décentralisation, la Loi n° 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, faisant de ces dernières des entités décentralisées de base de l'État, la Loi n° 2004/19 du juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions et la loi n°2019/024 du 24 décembre portant code général des collectivités territoriales décentralisées. Cette dernière constitue une évolution importante dans la mesure où elle définit plusieurs compétences en matière de capital humain, de l'eau, de la santé et des services transférés tant aux communes qu'aux régions. Les régions étant récentes, nous accorderons ici une attention aux compétences communales qui sont inscrites au titre II de ladite loi. Cette loi prévoit pour chaque commune, qu'en plus de la gestion et de la surveillance des services communaux, elle doit également exercer ces compétences transférées.

Dans la loi n°2019/024 de 2019 les compétences de capital humain transférées aux communes sont définies dans l'article 161 de la section I du chapitre III. Elles sont liées à l'éducation, l'alphabétisation et la formation professionnelle. Ainsi, en matière d'éducation, les communes doivent exercer les compétences suivantes :

- Création, conformément à la carte scolaire, gestion, équipement, entretien et maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la Commune ;
- Recrutement et prise en charge du personnel enseignant et d'appoint desdites écoles ;
- Acquisition du matériel et des fournitures scolaires ;
- Participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation.

En matière alphabétisation :

- Exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme en relation avec l'administration régionale ;
- Participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements éducatifs

En matière de formation technique et professionnelle, la commune se doit :

- D'élaborer un plan prévisionnel local de formation et de recyclage ;
- D'élaborer un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- Participer à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation.

Les compétences de santé transférées aux communes sont définies dans l'article 160 de la section unique du chapitre II. Il s'agit de :

- La création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal, Conformément à la Carte sanitaire ;
- Recrutement et la gestion du personnel infirmier et paramédical des centres de santé intégrés et des centres médicaux d'arrondissement ;
- L'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux ;
- Le contrôle sanitaire dans les établissements de fabrication, de conditionnement, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises.

En ce qui concerne l'approvisionnement de la commune en eau, la loi n°2019/024 de 2019 prévoit en son chapitre I, section II que l'alimentation en eau potable et la protection des ressources en eaux souterraines et superficielles relève de la responsabilité de la commune.

II.3. Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	Commune	DD MINEE/ HN	Commune	DD MINEE/ HN	Commune	DD MINEE/ HN	Commune	DD MINEE/ HN
Puits avec pompe à motricité humaine	00	00	00	00	00	00	00	00
Puits avec pompe électrique	00	00	00	00	00	00	00	00
Forages avec pompe à motricité	24	24	08	08	02	02	02	02

é humaine								
Forage avec pompe électrique	00	00	00	00	00	00	00	00
Borne- fontaine	00	00	00	00	00	00	00	00
Source	00	00	00	00	00	00	00	00
Réseau d'adduc tion d'eau commu nal	02	02	02	02	00	00	00	00
Total	26	26	10	10	02	02	02	02

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022.

Les informations relatives à l'existence des points d'eaux montrent qu'il existe deux principaux types de point d'eaux dans la commune de Batchenga. Il s'agit des Forages avec pompe à motricité humaine et du réseau d'adduction d'eau communal. Les forages représentent les sources les plus populaires dans la commune avec un nombre de 24 contre 2 seulement pour le réseau d'adduction d'eau communal. Parmi ces forages, seulement 8 fonctionnent montrant ainsi le niveau faible d'exploitation de ce service public malgré le nombre important. Ceci est lié d'une part aux interruptions pour cause de pannes et d'autre part au fait que certains sont encore en cours de réalisation. Seuls deux des forages disposent de mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel, ce qui peut expliquer en partie le niveau élevé d'abandon

II.3.2 Secteur santé

Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formations sanitaires de ce type	Nombre de formations sanitaires fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Niveau technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	07	07	07	1	0	0	1	0	/
Centre Médical d'Arrondissement	00	00	00	0	0	0	0	0	/
Hôpital de district	01	01	01	1	0	0	1	0	/
Hôpital régional	00	00	00	0	0	0	0	0	/
Hôpital de référence	00	00	00	0	0	0	0	0	/
Formation sanitaire privée	03	03	00	0	0	0	0	0	/
Autres (à préciser)	00	00	00	0	0	0	0	0	/

Type de formation sanitaire	Nombre de formations sanitaires de ce type	Nombre de formations sanitaires fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Appui technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Total	11	11	08						

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022.

Les principales formations sanitaires disponibles dans la commune de Batchenga sont les CSI, un hôpital de district et trois formations sanitaires privées. Parmi ces hôpitaux, seuls les structures publiques bénéficient d'un accompagnement de la commune en mettant à leur disposition du personnel supplémentaire.

II.3.3 Secteur de l'éducation

Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitifs	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	15	7	0	4	7
	Privé laïc		1	0	1	-
	Privé confessionnel		2	0	2	-
	Ecole de parents		3	0	1	-
Primaire	Public	25	12	0	11	10
	Privé laïc		1	0	1	-
	Privé confessionnel		2	0	2	-
	Ecole de parents		0	0	-	-
Secondaire	Public					
	Privé laïc					
	Privé confessionnel					
	Ecole de parents					
Total						

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022.

Alors que les besoins de la commune en école maternelle restent très insatisfaits, les nombres d'établissement sont suffisants en ce qui concerne les établissements primaires et secondaire. Seulement, il se pose un problème criard d'insuffisance d'enseignants.

II.3.4 Secteur des services communaux

Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service Oui/Non	Délai en jours pour l'obtention du service Délai de traitement des service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	Non
Délivrance des documents d'urbanisme	Oui	Non
Aménagement des voiries	Oui	Non
Gestion des déchets / Assainissement	Non	Non
Légalisation des documents	Non	Non
Authentification des documents	Non	-
Hygiène et salubrité	Oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Oui	
Aménagement des aires de jeux	Oui	
Eclairage public	Non	
Transport public	Oui	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Oui	
Autres (à préciser) _____	Oui	

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Les services rendus dans la commune de Batchenga sont divers et sont le plus souvent rendus dans des délais raisonnables.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS

CIBLES

III.1 Description de la population enquêtée

L'enquête de perception de la qualité des services publics réalisés dans la Commune de Batchenga est orientée essentiellement vers les chefs de ménages ou leurs représentants. Les statistiques relevant du type de répondant montrent que divers enquêtés se sont prêtés à cet exercice. Parmi ces répondants, les chefs de ménages pour qui était principalement adressé le questionnaire sont ceux qui ont le plus renseigné les formulaires. Ils représentent une proportion de 46,2%. Cette proportion est suivie directement par celle des fils ou fille du chef de ménage ou de sa conjointe enfin celui du conjoint/ conjointe du chef de ménage qui est de 20,8%. Ces répondants résident tous en milieu rural.

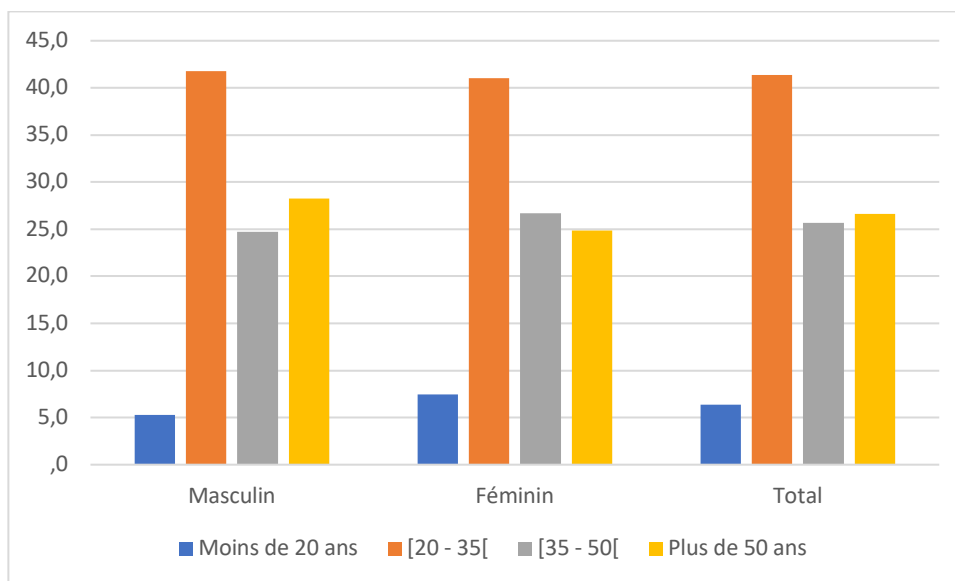
Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des chefs de ménage selon le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage							
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Domestique	Total
Stratè de résiden ce	Urbain	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rurale	46,2	16,9	20,8	,6	10,0	5,1	,3	100,0
	Total	46,2	16,9	20,8	,6	10,0	5,1	,3	100,0

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Ces répondants sont en grande majorité très jeunes. En effet la proportion de répondants d'âge compris entre 20 et 35 ans est de 41,8% chez les hommes et de 41% chez les femmes. Ce groupe est suivi par ceux âgés de plus de 50 ans dans le groupe d'hommes et d'âges compris entre 35 et 50 ans chez les femmes qui sont du moins toutes supérieures à 24%.

Graphique 3.1 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le sexe et le groupe d'âge



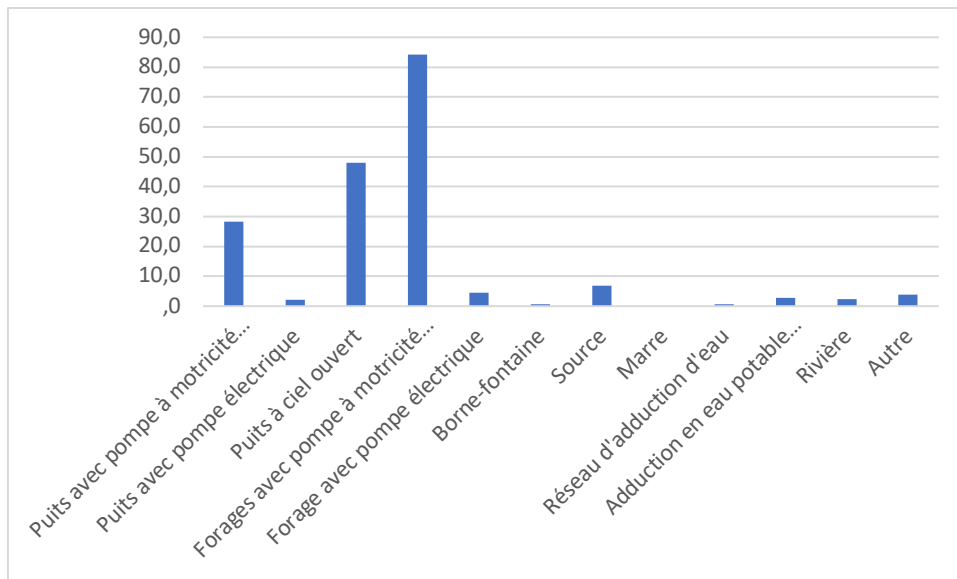
Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.2 Approvisionnement en eau potable

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

La commune de Batchenga est dotée de plusieurs types de points d'eaux. Le Graphique 3.2 représentant ces différents point d'eau montre que, les forages avec pompes à motricités humaines, les puits à ciels ouverts et les puits avec pompes à motricités humaines constituent dans un ordre décroissant les sources potentielles d'approvisionnement en eaux des ménages. Plus de 28% des ménages reconnaissent l'existence de ce type de point d'eau dans leur localité. Contrairement aux autres types énumérés ci-dessus, le Réseau d'adduction d'eau communal reste le moins accessible. Seul 2,7% de la population déclare l'existence cette source. Il est suivi de près par les bornes fontaines.

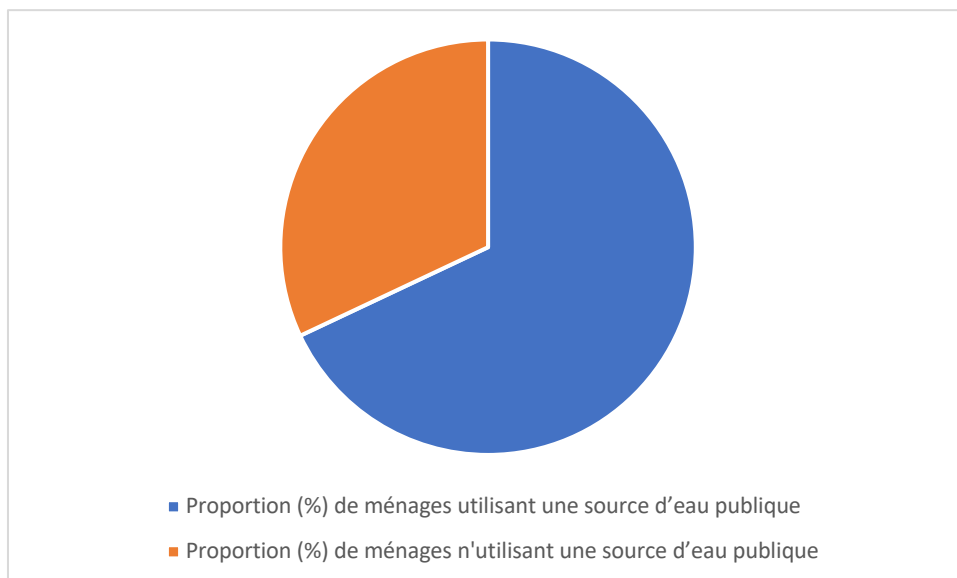
Graphique 3.2 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité



Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Les différents points d'eau existant dans les communautés locales sont constitués des sources publiques et privées. Les points d'approvisionnement en eaux publiques sont utilisés par une très forte proportion de la population, estimée à 68%.

Graphique 3.3 : Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique



Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Les différents points d'eaux publiques consommées dans la commune de Batchenga sont : les puits avec pompe à motricité humaine, le forage avec pompe électrique, le forage avec pompe à motricité humaine, les Sources et les Rivières. Pour les consommateurs d'eau publique, les Forages avec pompe à motricité humaine

constituent le point d’approvisionnement principal. L’eau provenant de cette source est consommé par 79,1% de ménages. La seconde source d’eau la plus utilisée c’est les Puits avec pompe à motricité humaine (13,8%).

Tableau 3.2 : Utilisation d’une source d’eau publique

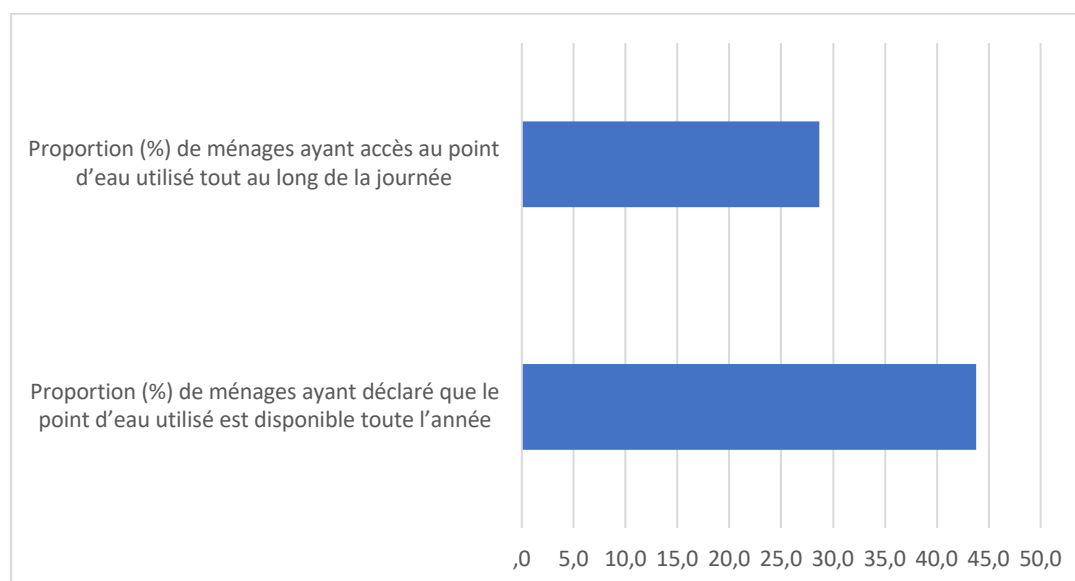
Milieu de résidence	Principale source d’approvisionnement en eau					
	Puits avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Rivière	Total
Rural	13,8	3,1	79,1	3,1	,9	100,0
Ensemble	13,8	3,1	79,1	3,1	,9	100,0

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.2.2 Accessibilité des points d’eau dans la commune

Parmi l’ensemble des points d’eau énumérés plus haut, certains peuvent ne pas être disponible toute l’année pour de raisons de régulations, de pénurie ou de panne. Seule 43,8% des ménages attestent la disponibilité du point d’eau tout au long de l’année et seulement 28,7% tout au long de la journée.

Graphique 3.4: Disponibilité au cours de l’année et utilisation de la principale source d’approvisionnement en eau tout au long de la journée



Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

De ces points d’eau, ceux qui sont généralement disponible le long de la journée sont les Forages avec pompe à motricité humaine comme le déclare 64,2% des enquêtés. Cette proportion est suivi par celle des Puits avec pompe à motricité humaine qui est estimée à 28,4%.

Tableau 3.3 : Disponibilité au cours de l’année et utilisation de la principale source

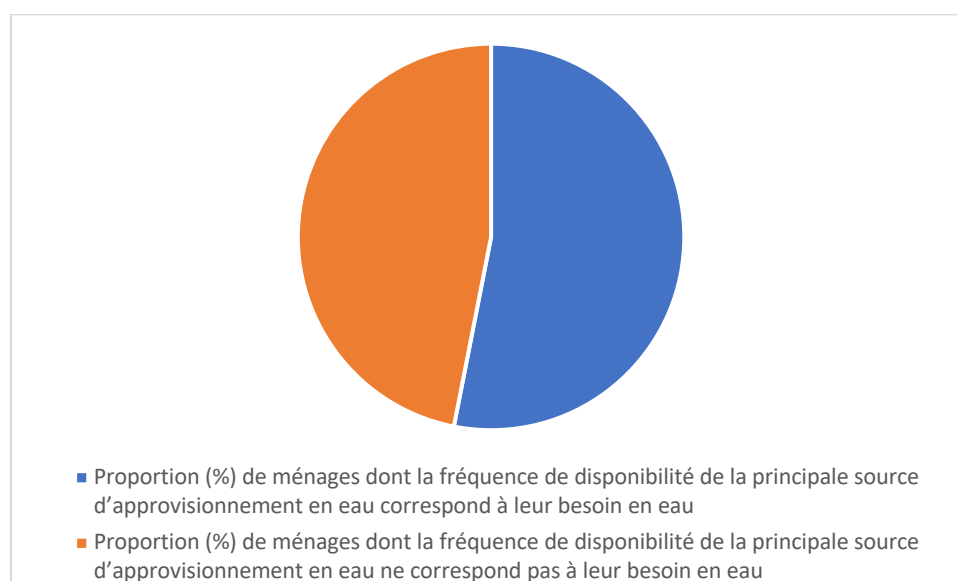
d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée				
	Puits avec pompe à motricité humaine	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Rivière	Total
Rural	28,4	64,2	6,3	1,1	100,0
Ensemble	28,4	64,2	6,3	1,1	100,0

Source: Enquête CCAP2, Batchenga 2022

L'interruption de ces points eaux tout au long de la journée cause des pénuries dans certains ménages en eaux. En effet, cette fréquence de disponibilité de l'eau tout au long d'une journée permet de satisfaire environ 53,1% de la population locale, (voir graphique 3.5).

Graphique 3.5 : Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau

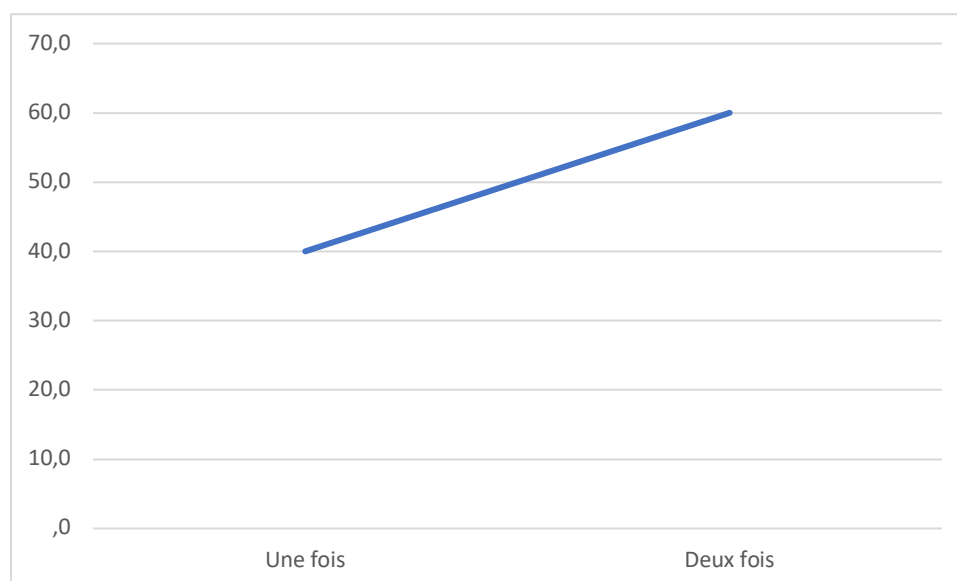


Source: Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Les statistiques représentées sur le graphique 3.6 montrent que la source principale d'eau est pour 40% des ménages disponible seulement une fois par jour et pour 60% disponible deux fois par jours.

Graphique 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source

d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

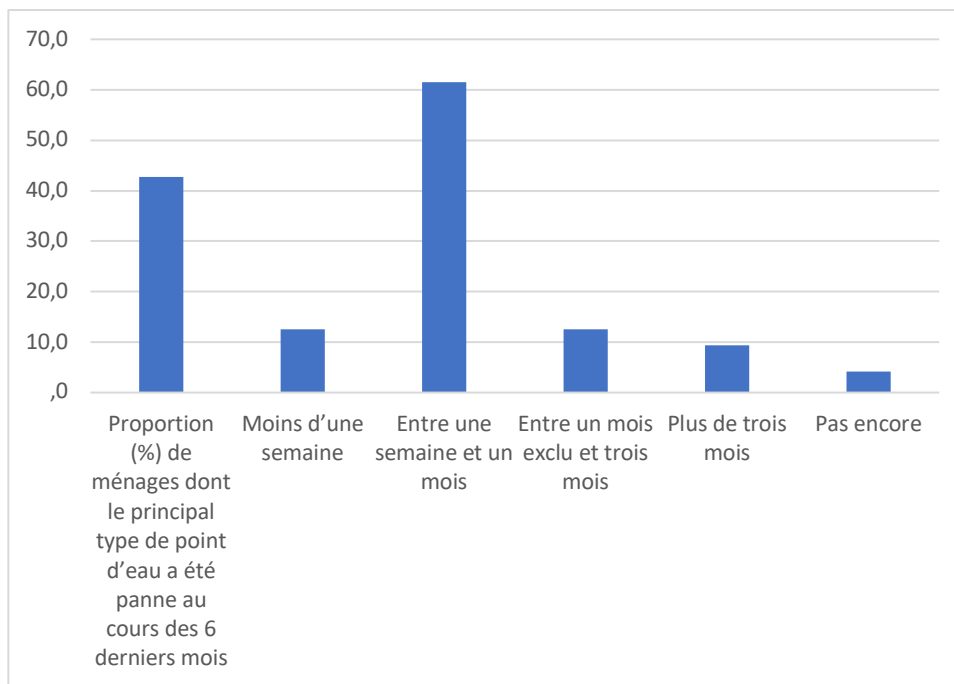


Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

Ces divers points d'eaux ont moins connu d'interruption liée aux pannes entre janvier et Juin 2022. Un peu moins de 42% des ménages déclarent que le point d'eau principal a connu une panne au premier semestre de cet année. Ces points d'eau en panne sont généralement résolus dans un bref délai d'une semaine à un mois comme l'atteste 61,5% des ménages (voir graphique 3.7). Dans le cas exceptionnel, la panne peut être résolue dans moins d'une semaine ou plus de trois mois, voir persistée un peu plus.

Graphique 3.7 : Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois et Délai de réparation de la panne



Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

La remise en service de ces points d'eau est principalement l'œuvre du comité de gestion qui y participe beaucoup plus comme l'affirme 28,9% des ménages (tableau 3.4). La contribution des chefs de villages /quartiers et autres partenaires est aussi importante tel que soutenu par 9,8% et 6,2% des ménages respectivement. L'Etat n'y contribue pas. La commune par contre contribue très peu dans la résolution de ces pannes.

Tableau 3.4 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

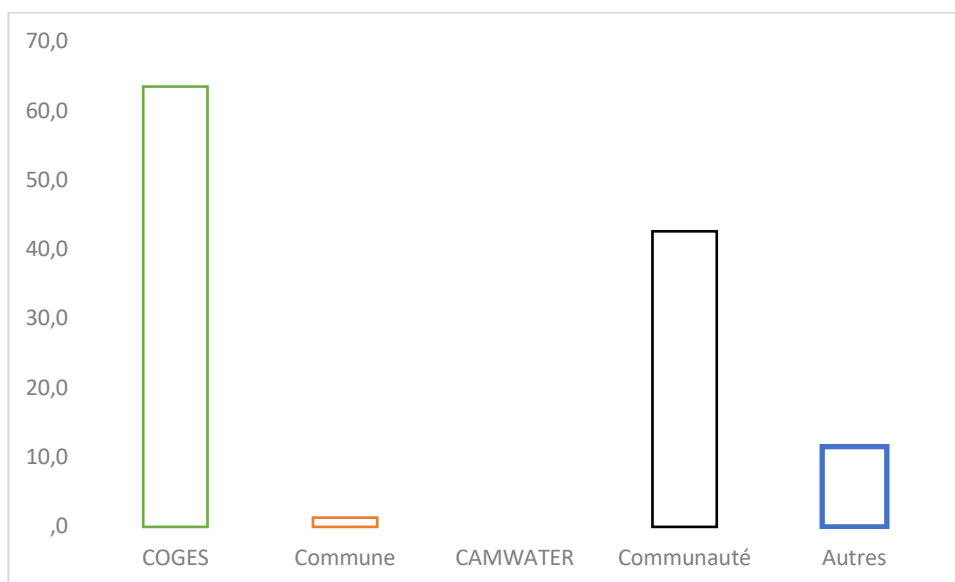
Milieu de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
	Commune	Etat	Elite	Comité de gestion	Chef de village / quartier	CAMWATER /SNEC/CDE	Autres partenaires
Rural	2,7	,0	2,7	28,9	9,8	,4	6,2
Ensemble	2,7	,0	2,7	28,9	9,8	,4	6,2

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Le graphique 3.8 suivant fait une représentation des autres acteurs locaux intervenant le plus dans la gestion, l'entretien et la maintenance des points d'eau. Tel que souligné dans le cas de la gestion des pannes, ce graphique montre aussi que le comité de gestion est le principal intervenant. Environ 63,6% des ménages ont déclarés que c'est lui qui

intervient dans la gestion des points d'eau. La communauté constitue le second acteur local gestionnaire des différents points d'eau selon 42,7% de ménages. La commune intervient très peu et CAMWATER pas du tout. En effet, CAMWATER offre de l'eau dans les domiciles privés.

Graphique 3.8 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau



Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

La contribution financière permet aussi l'amélioration de la gestion des points d'eaux. Le tableau 3.5 suivant montre que 53,3% des ménages verse une contribution financière pour le fonctionnement du COGES. Cette contribution peut être mensuelle ou annuelle. Chaque ménage y contribue à hauteur de 31181,7F. Ce qu'estime élever plus de 40,8% des ménages.

Tableau 3.5 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES			
				Jour	Mois	Année	Total

Rural	53,3	31181,7	40,8		92,5	7,5	100,0
Ensemble	53,3	31181,7	40,8		92,5	7,5	100,0

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Les différents points d'eaux semblent proches des ménages. Ils se trouvent à peu près à 510 mètres. Il faut environ 16,2 minutes à pieds pour atteindre ces points d'eau. Cette eau est généralement de bonne qualité en ce qui concerne 52,9% ou passable pour une proportion de 25,8%.

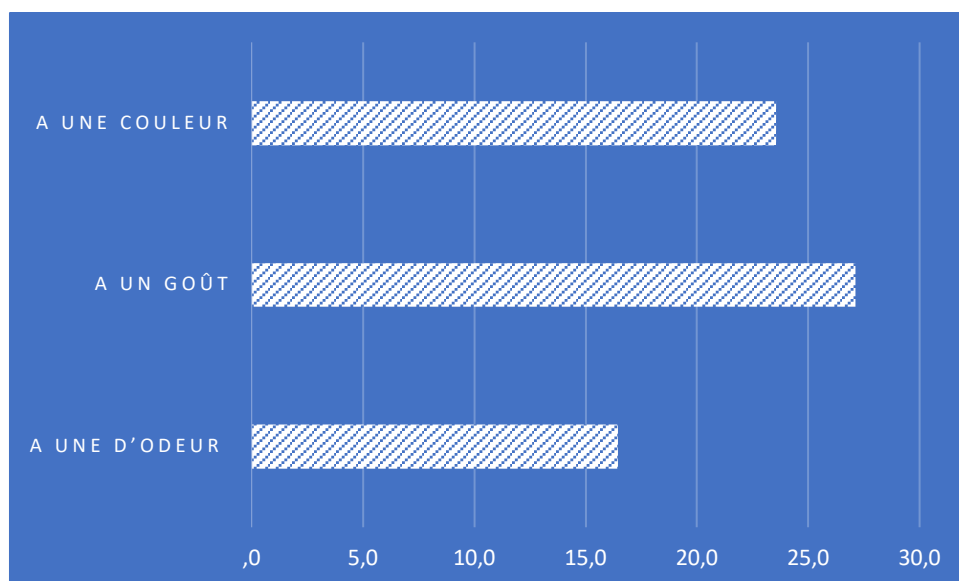
Tableau 3.6 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau				
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais
Rural	510,0	16,2	25,7	16,1	3,6	52,9	25,8	10,2	7,6
Ensemble	510,0	16,2	25,7	16,1	3,6	52,9	25,8	10,2	7,6

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

La qualité de l'eau recueillie dans les différents points d'eau est jugée à travers la couleur, le goût et l'odeur. Une appréciation de la qualité de l'eau représentée dans le graphique 3.9 permet d'observer que, bien que ces ménages aient en grand nombre certifié que de l'eau provenant de ces sources est de bonne qualité, une proportion non négligeable atteste être mal lotis. Ces ménages font face aux problèmes de couleur, de gout et d'odeur comme l'affirme respectivement 23,6%, 27,1% et 16,4% de ménages.

Graphique 3.9: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau



Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Le tableau suivant montre que les besoins en eaux sont exprimés par une faible proportion de ménages, seul 17,5% d'après le Tableau 3.7. Ces populations expriment leurs besoins au maire et aux chefs des communautés. Des populations ayant exprimé un besoin, Seul 3,4% ont été satisfaites dans un délai de moins d'un mois (Tableau 3.8).

Tableau 3.7 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :	Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Au Maire	
		A l'Etat	
		A une élite	
		Au Comité de gestion du point d'eau	
		Au Chef de village/ quartier	
		A l' Autorités administratives	
		A Camwater/SNEC	
		A Autre	

Rural	17,5	56,9	6,9	12,1	24,1	67,2	8,6	5,2	1,7	3,4
Ensemble	17,5	56,9	6,9	12,1	24,1	67,2	8,6	5,2	1,7	3,4

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

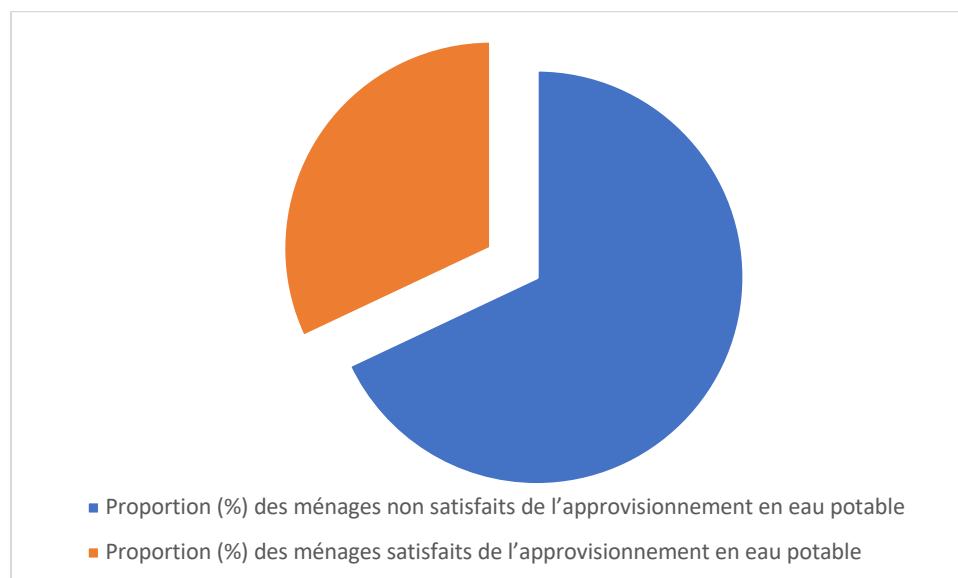
Tableau 3.8 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de résidence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau			Total
		Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	
Rural	,0	100,0			100,0
Ensemble	,0	100,0			100,0

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Le Graphique 3.10 porte une attention aux populations non satisfaites par les points d'eaux existants. Ainsi, il montre que le problème d'insatisfaction est très récurrent dans la commune de Batchenga. Près de 68% des ménages paraissent insatisfait.

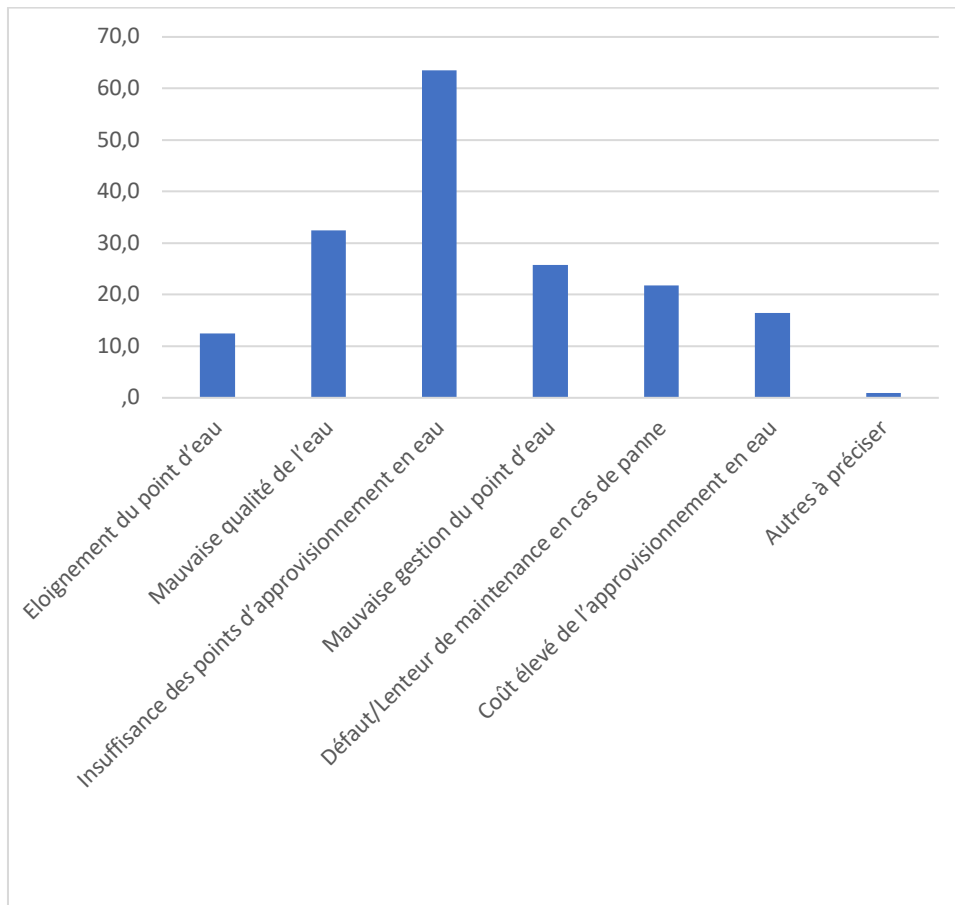
Graphique 3.10 : Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable en eau potable



Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Le Graphique 3.11 montre que les raisons de non satisfaction sont par ordre décroissant l'insuffisance des points d'eau, la mauvaise qualité de l'eau, la mauvaise gestion des points d'eau et le défaut/lenteur de maintenance en cas de panne. Près de 63,6% de ménages déclarent qu'ils sont insatisfaits en raison de l'insuffisance des points. Ceux qui posent le problème de mauvaise qualité des points d'eau sont environ 32,4%.

Graphique 3.11 : Raisons de la non satisfaction



Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

En général, les populations de la commune de Batchenga pensent que, pour améliorer la qualité de l'eau, elles peuvent contribuer pour la construction de nouveau point d'eau, plaider auprès des ONG donateurs ou Contribuer financière à un mécanisme communautaire de gestion et de maintenance du point d'eau. En effet, les proportions de ménages qui soutiennent ces mesures sont respectivement de 67,4%, 26,9% et 22,1%. Moins de 15% de ménages par contre ont soutenu que les autres mesures à l'instar de la Redynamisation/mise en place du COGES (1,2%) sont importantes.

Tableau 3.9: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable

Proportion (%) des ménages selon le type d'action

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :											
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau			Autres
	Contribution pour la construction d'un point	Donation du site de construction d'un point	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du	Encouragement à l'intégration des femmes	Suivi de la production des comptes-rendus sur la gestion du point d'eau par	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau		
Rural	67,4	13,3	26,9	1,2	22,1	1,8	,9	3,6	8,8	7,6		8,5
Ensemble	67,4	13,3	26,9	1,2	22,1	1,8	,9	3,6	8,8	7,6		8,5

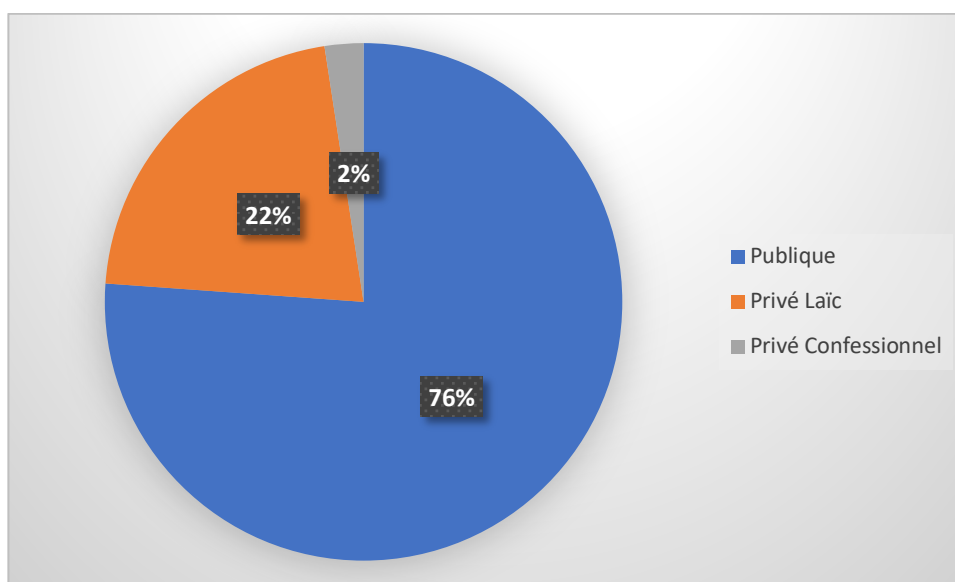
Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.3 Services de santé

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

Les services de santé sont nombreux dans la commune de Batchenga et peuvent être classés en trois grands groupes : le public, le privé laïc et le privé confessionnel. Les statistiques du graphique 3.12 montrent qu'en général, les ménages préfèrent prendre leurs soins de santé dans des centres de santé publique (76%). Cette proportion est suivie de celle du privé laïc qui est de 22% et vient enfin le privé confessionnel avec seulement 2%.

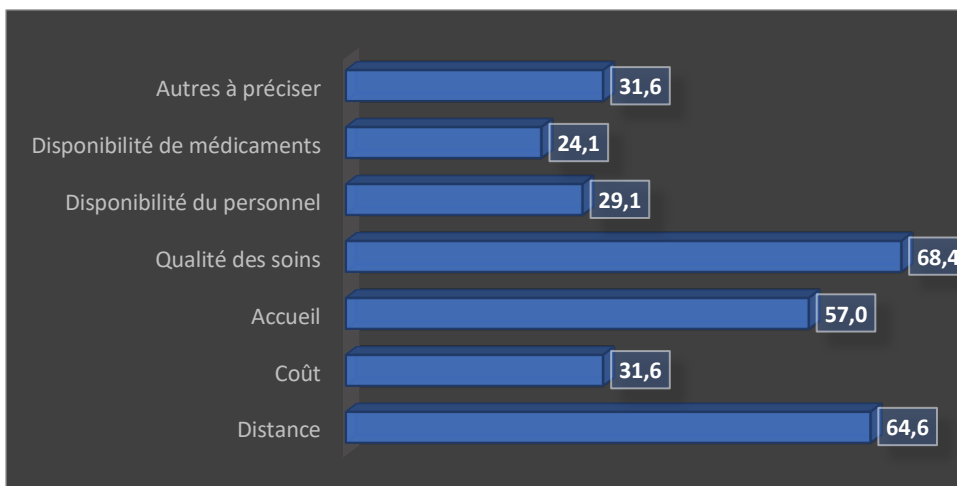
Graphique 3.12 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge



Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Pour la part de la population (24%) préférant le service de santé privé, les raisons motivant ce choix sont diverses (voir Graphique 3.13). Classées par ordre d'importance, ces raisons sont la qualité des soins, la distance, l'accueil, le coût et la disponibilité du personnel. Les proportions de ménages attestant que c'est pour ces raisons qu'ils se soignent au privé sont respectivement de 68,4%, 64,6%, 57%, 31,6% et 29,1%. Il faut aussi noter que toutes ces motivations sont importantes puisqu'au moins 24% de ménages affirment pour chaque option qu'elle constitue la raison de son choix du privé.

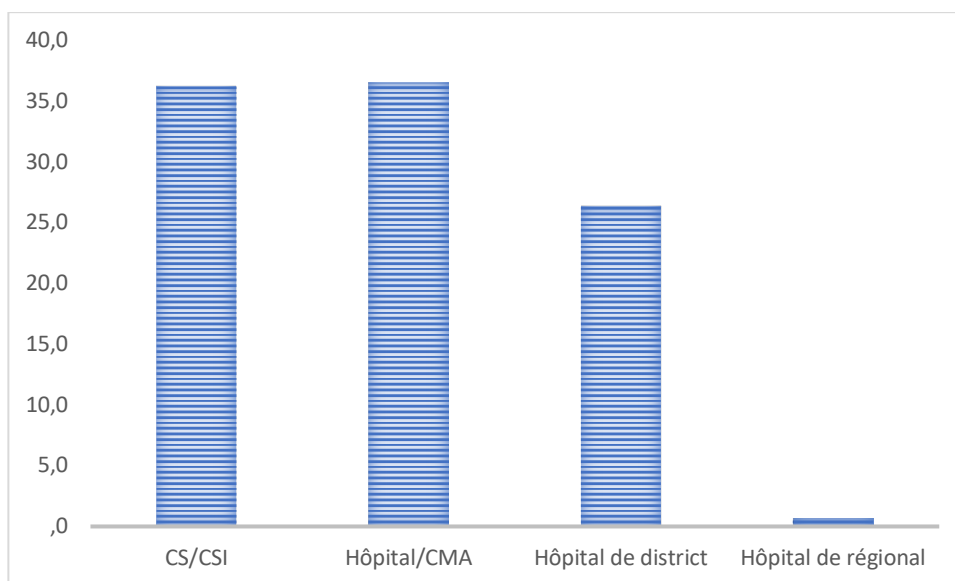
Graphique 3.13 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé



Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Les populations de la commune de Batchenga se soignent de façon permanente ou temporaire dans les FOSA publique ont le choix entre plusieurs centres de santé. Le résultat principal qui découle de l'analyse du graphique 3.14 suivant est que les populations se rendent beaucoup plus à la CMA (36,6%), au CS/CSI (36,3%) et à l'hôpital de district (26,4%) qui sont les principaux hôpitaux de la commune. Pour l'hôpital régional par contre, nous relevons que seulement 0,7% de la population se soigne là-bas. Ceci pourrait être lié au problème de distance, cet hôpital se trouvant à la capitale régionale.

Graphique 3.14 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins



Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Les FOSA publiques choisies sont pour la plupart de la population (66,5%) éloignées du ménage. Ainsi, elles sont proches du ménage pour seulement 33,5% des répondants. Bien plus, la distance moyenne des ménages aux FOSA est estimée à 3401,7 mètre et il faut jusqu'à 127,9 minutes à pieds pour se rendre là.

Tableau 3.10 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

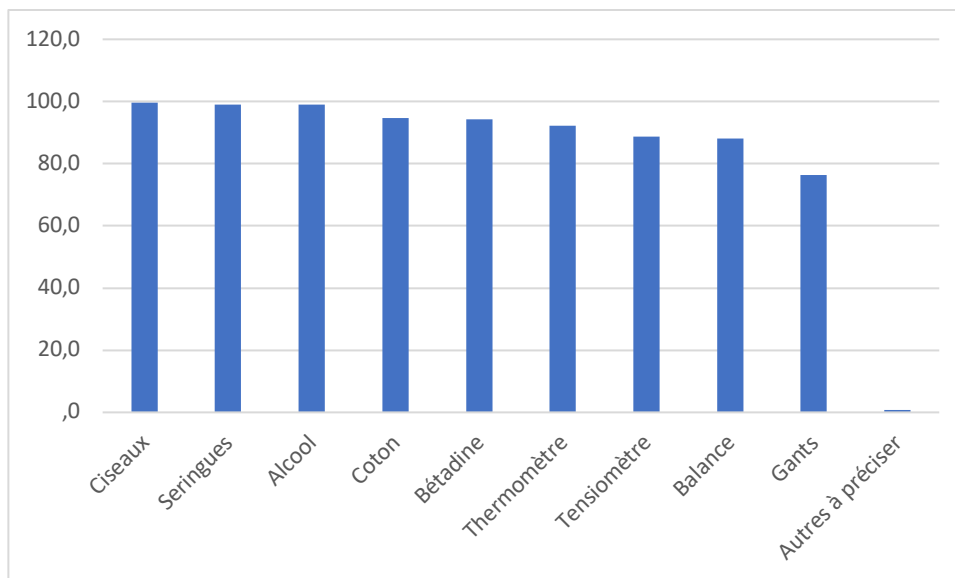
Milieu de résidence	Proximité du ménage à la formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne d'un ménage à la formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
	Oui	Non	Total		
Rural	33,5	66,5	100,0	3401,7	127,9
Ensemble	33,5	66,5	100,0	3401,7	127,9

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

D'après l'observation des citoyens locaux, les structures sanitaires publiques ont en général tout le petit matériel tels les ciseaux, les seringues, l'alcool, le coton, la bétadine, le thermomètre, la balance, les gants et biens plus. Toutes les proportions de ménages déclarant l'existence de ces matériels sont supérieures à 76,4%.

Graphique 3.15 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins



Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Le billet de cession pour les soins de santé dans ces hôpitaux publiques s'élève en moyen à 734,2FCFA. Un montant qui semble élevé pour plus de 21,5% de la population communale. En plus de ce frais de cession élevé, la population communale peut aussi faire face aux frais non autorisés, exigés pour prendre soin d'eux dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. 18,3% de personnes se soignant aux FOSA publiques attestent que d'autres frais non autorisés sont exigés. Malgré ce désagrément sur les frais, l'accueil du personnel est en général bon ou passable d'après le jugement d'environ 62% et 30,6% de ménages.

Tableau 3.11 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total

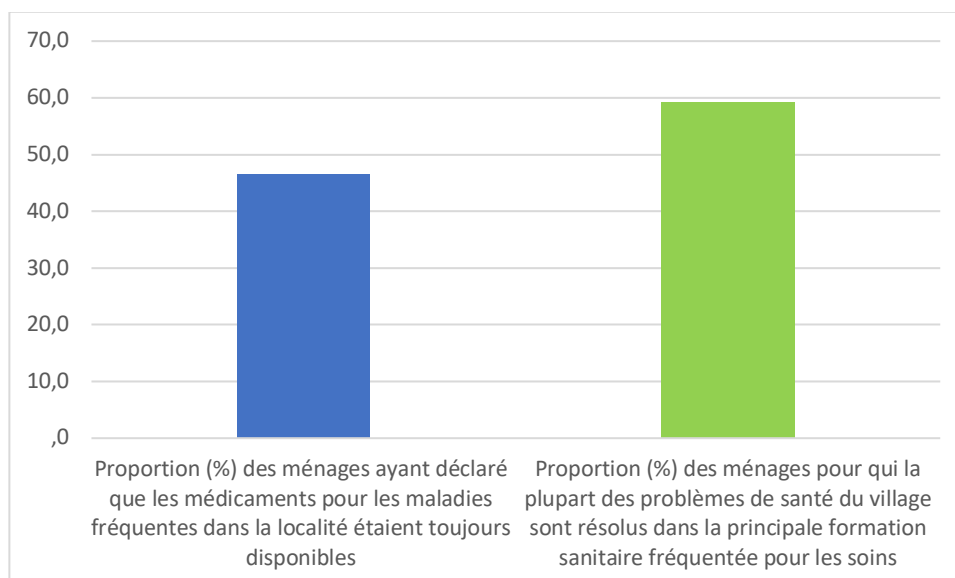
	fréquentée pour l'obtention des soins	formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins				
Rural	734,2	21,5	18,3	62,0	30,6	7,4	100,0
Ensemble	734,2	21,5	18,3	62,0	30,6	7,4	100,0

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Les structures sanitaires les plus proches ne permettent pas de résoudre la plupart des problèmes de santé du ménage. En effet, seul 59,2% des ménages déclarent que leur problème de santé peut être résolu dans ces centres. De plus, l'indisponibilité des médicaments s'en rajoute à ces difficultés exprimées, car seul 46,5% de ménages déclarent que les médicaments sont disponibles à l'hôpital.

Graphique 3.16 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins



Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Parmi les ménages ayant recouru aux soins dans les centres publics, environ 27,82% sont non satisfaits. Les raisons de la non-satisfaction sont nombreuses. Par ordre de prépondérance, nous

pouvons noter l'éloignement des formations sanitaires, l'insuffisance de médicaments, l'insuffisance des équipements et la mauvaise qualité des services offerts.

Tableau 3.12 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité des équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres
Rural	27,82	84,8	35,4	25,3	22,8	15,2	67,1	29,1	58,2	15,2	29,1
Ensemble	27,82	84,8	35,4	25,3	22,8	15,2	67,1	29,1	58,2	15,2	29,1

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Selon la population, les actions à envisager pour l'amélioration du service en soins de santé sont principalement liées au respect des normes sectorielles et l'extension et équipement des FOSA. Le plaidoyer pour de tel actions est orienté vers la commune et l'Etat (Voir Tableau 3.13).

Tableau 3.13 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :													
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé			Autres
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Rural	31,7	20,1	27,5	9,9		26,1	15,5	26,4	21,5	8,1	,0	,0	,4	15,1
Ensemble	31,7	20,1	27,5	9,9		26,1	15,5	26,4	21,5	8,1	,0	,0	,4	15,1

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.4 Services de l'éducation

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Pour l'ensemble des ménages enquêtés, les établissements scolaires de base existent dans leurs localités et sont pour la plupart à proximité du ménage. Les statistiques du tableau 3.14 montrent que les villages et quartiers sont dotés d'établissements primaires et maternelles selon la confirmation de 42,3% et 46,5% de ménages. Ces établissements sont les plus proches des ménages. Ces statistiques sont un peu plus faibles concernant les établissements secondaires et les formations professionnelles.

Tableau 3.14 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage d'un établissement	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel		42,3	42,3	75,7	24,3	100,0
Primaire		46,5	46,5	76,0	24,0	100,0
Secondaire		38,7	38,7	73,4	26,6	100,0
Formation professionnelle		,6	,6	50,0	50,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Du tableau 3.15 suivant, nous constatons que plus le niveau scolaire est élevé, plus la distance et le temps mis pour arriver dans l'établissement sont élevés. Cette distance est estimée à 238,7 mètres pour la maternelle et il faut en moyenne 6 minutes de marché à pieds pour se rendre dans cet établissement. Ces statistiques sont estimées à 767,5 mètres et 30,2 minutes au primaire et 3509,2 mètres et 28,7 minutes pour le secondaire.

Tableau 3.15 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement

Cycle disponible	Milieu de résidence	Ensemble	
	Rural	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis

	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis		
Maternel	238,7	6,0	238,7	6,0
Primaire	767,5	30,2	767,5	30,2
Secondaire	3509,2	28,7	3509,2	28,7
Formation professionnelle	,0	,0	,0	,0

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

L'observation des caractéristiques des établissements scolaires montre que l'environnement reste à parfaire. C'est un environnement caractérisé par des établissements et cycles incomplets, le manque de tables bancs et la non distribution du manuel scolaire. À la maternelle, les proportions de parents déclarant que le cycle et l'atelier sont complet, qu'il y'a une salle de classe par niveau, que les tables bancs sont disponibles et que les livres scolaires sont distribués semblent dans l'ensemble inférieures à 10%. Ce qui montre l'importance des difficultés dans ce cycle. Au primaire par contre, ces problèmes sont moins importants qu'au secondaire et à la maternelle. Toutefois, il est important de relever que ces problèmes méritent une grande attention puisqu'ils sont soulevés par une proportion de plus de 50% de ménages qu'importe le cycle.

Tableau 3.16 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par Milieu de résidence									
	Rural					Ensemble				
	a un cycle complet	a un atelier complet	a une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	a un atelier complet	a une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
Maternel	8,8	8,5	9,4	1,2	8,8	8,5	9,4	1,2	8,8	8,5
Primaire	43,2	30,2	40,8	3,0	43,2	30,2	40,8	3,0	43,2	30,2
Secondaire	29,9	31,7	30,5	,0	29,9	31,7	30,5	,0	29,9	31,7
Formation professionnelle	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Le tableau 3.17 fait une répartition des enfants du ménage selon le nombre moyen d'élèves par salle et la régularité des enseignants. De ce tableau, nous retenons que, très peu d'enseignants sont irréguliers à la maternelle et au secondaire. En effet, seul 3,1% et 3,6% de ménages respectivement ont déclaré que les enseignants sont irréguliers dans l'établissement où fréquente les enfants. Par contre, au primaire, le niveau d'irrégularité est estimé à 16,3%. Toutefois, pour la plupart de ménages, les enseignants sont en grand nombre régulier, ou moyennement irrégulier. Pour ce qui est de l'effectif, le nombre d'élèves est en moyenne de 45 élèves par salle de classe pour la maternelle, 53,8 pour le primaire et 47,6 au secondaire.

Tableau 3.17 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	45,0	53,1	43,8	3,1	100,0
Primaire	53,8	51,0	32,7	16,3	100,0
Secondaire	47,6	65,5	30,9	3,6	100,0
Formation professionnelle	.	,0	,0	,0	,0

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Le tableau 3.18 suivant nous permet de constater que, les ménages accordent beaucoup d'intérêt aux réunions d'APEE dans les établissements où fréquentes les enfants. En effet, les proportions des ménages n'y assistant pas sont de 1,5% pour la maternelle, 10,6% au primaire et 9,7% au secondaire. Les ménages justifient la non présence aux réunions d'APEE par de raisons personnelles tel le manque de temps.

Tableau 3.18 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE et raisons de la non-participation

Cycle d'enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE		Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE					
		Rural	Total	Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d'informatio	Non reddition des comptes	Autres
Maternel			1,5	,0	,0	,0	,0	100,0
Primaire			10,6	,0	,0	11,4	2,9	97,1
Secondaire			9,7	,0	3,1	3,1	,0	96,9

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Dans la commune de Batchenga, le coût de l'éducation est relativement élevé et varie avec le cycle d'éducation. L'inscription est estimée en moyenne à 19521,9F pour la maternelle, 7987,4F pour le primaire et 38965,3F pour le secondaire. Les frais d'APEE paraissent plus faible à la maternelle et au secondaire. Pour l'ensemble des frais versés pour l'éducation des enfants, les ménages semblent soutenir en grand nombre le fait que ces frais soit élevé. Toutefois, une proportion non négligeable estimée à 21,9% pour la maternelle, 46,9% pour le primaire et 26,4% pour le secondaire jugent ces frais raisonnables.

Tableau 3.19 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles

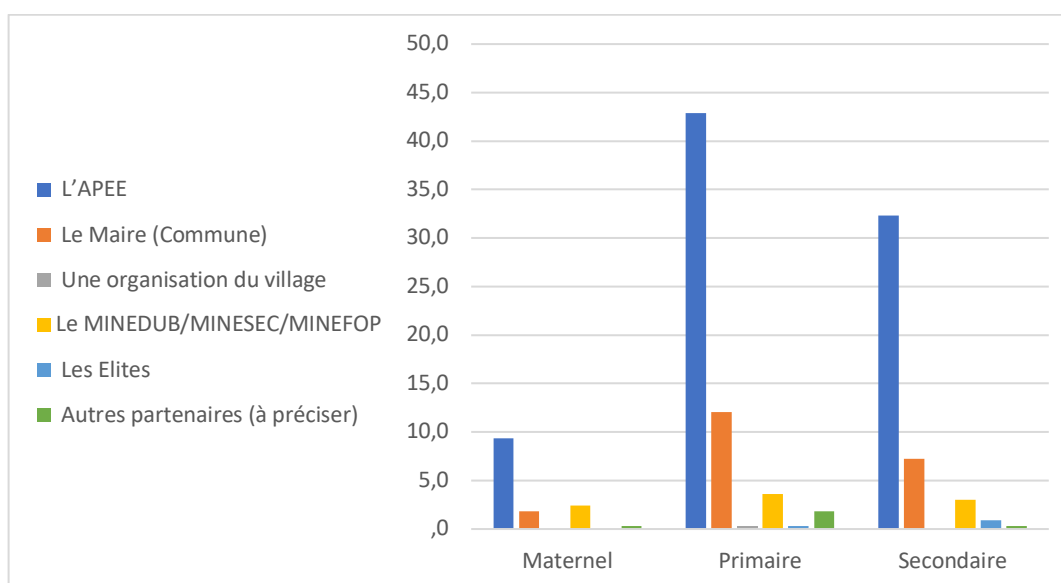
Cycle d'enseignement	Dépense moyenne (FCFA)				Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
	Inscriptio n	APEE	Autres frais	Total	Elevé	Raisonnab le	Faible	
Maternel	19521,9	16406,3	1687,5		78,1	21,9	,0	1,8

Primaire	7987,4	7987,8	698,5		50,3	46,9	2,7	3,0
Secondaire	38965,3	15607,4	2109,2		70,9	26,4	2,7	2,7
Formation professionnelle	.	.	.		0	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Le Graphique 3.17 suivant montre que plusieurs acteurs interviennent dans la réfection des ouvrages en milieu scolaire lorsqu'ils sont endommagés. Seulement, l'APEE reste l'intervenant principal à la fois à l'école maternelle, primaire et secondaire, d'après l'affirmation de près de 9,4%, 42,9% et 32,3% de ménages respectivement. Le deuxième acteur le plus indexés dans la réfection des ouvrages est la commune à travers le maire.

Graphique 3.17 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement



Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Les statistiques du tableau 3.20 montre que le problème d'insatisfaction est général et constitue surtout un problème très important au secondaire et à la maternelle. Le sentiment d'insatisfaction est partagé par environ 72,7% des ménages de la maternelle, 45,8 % du primaire et 75,0% du secondaire. Les raisons d'insatisfaction sont par ordre d'importance l'insuffisance des enseignants (Autre), la Qualité des enseignements dispensés, le mauvais résultat, l'insuffisance d'équipements à la maternelle. Pour le primaire il s'agit de la Ponctualité du

personnel, l'Eloignement de l'établissement, la Qualité des enseignements dispensés, Autre (l'insuffisance des enseignants) et l'Insuffisance de salles de classe. S'agissant du secondaire nous notons l'insuffisance des enseignants (autre), la Ponctualité du personnel, l'Insuffisance des écoles, l'Insuffisance de salles de classe et le Mauvais résultats. Les facteurs non énumérés pour chaque niveau d'éducation ont tous aussi une importance, mais de proportions inférieures à 25%.

Tableau 3.20 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autre
Maternel	72,7	18,2	18,2	27,3	18,2	,0	27,3	36,4	,0	36,4	9,1	72,7
Primaire	45,8	56,3	41,7	29,2	37,5	,0	75,0	45,8	22,9	18,8	31,3	45,8
Secondaire	75,0	7,1	25,0	21,4	25,0	,0	32,1	14,3	,0	25,0	21,4	75,0
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

La principale action à envisagé pour l'amélioration de l'éducation reste le Plaidoyer pour l'affection du personnel a tout niveau d'éducation dans la commune.

Tableau 3.21 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation, Proportion (%) des ménages selon le type d'action

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :
----------------------	---

	Prime d' excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l' autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l' affection du personnel	Autres
Maternel	,3	,3	2,7	,6	,0	5,7	2,7
Primaire	4,2	9,4	5,1	1,2	3,3	28,4	6,9
Secondaire	1,5	6,3	3,0	1,2	1,8	20,5	6,6
Formation professionnelle	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Au niveau communautaire, pour envisager une amélioration de la situation, les actions communautaires sur lesquelles l'attention doit se porter sont la Participation aux activités de l'école, l'Acquittement des cotisations et la Diffusion des bonnes pratiques. En effet, de proportions élevées des ménages ont accordé une attention à ces actions comme celles pouvant aider à l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation maternelle, primaire ou secondaire.

Tableau 3.22 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l' école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indéliquats	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l' APEE	Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l' APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	5,7	,0	,6	3,3	5,1	,9	1,2	2,7	1,8	,6

Primaire	23,3	2,4	6,3	8,2	21,8	2,1	8,5	13,6	9,4	2,1
Secondaire	13,3	,3	2,4	6,6	13,6	,6	8,2	10,9	8,5	1,8
Formation professionnelle	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.5 Fourniture des services communaux

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

La commune de Batchenga rend plusieurs services aux populations dont quelques-uns sont représentés dans le tableau 3.24 ci-dessous. Nous constatons que de notre échantillon, aucune personne n'a reçu d'Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables. Par ailleurs, biens que les services soient divers, ceux les plus désirés par les populations sont par ordre d'importance l'Acte de naissance (11,2%), la Légalisation des documents officiels (2,1%), autres (1,5%), l'acte de décès, l'information (0,6%) et Hygiène et salubrité (0,3%). L'accueil du personnel communal pour ces services est en grande majorité jugé bon. En effet, pour ces principaux services, les proportions de la population jugeant que l'accueil est bon sont respectivement de 9,1%, 1,8%, 0,9%, 0,6%, 0,6% et 0%. Ces proportions sont très proches de celles des personnes ayant déclaré avoir demandé les services. Un autre constat qui se décline des résultats présentés dans le tableau 3.23 est que, les personnes ayant eu recours à ces services ont trouvé satisfaction dans les délais variables. Pour les uns il s'agit d'une affaire de minute, pour d'autres des heures, des mois etc. Pour l'acte de naissance, le temps mis peut être par exemple 5 minutes, 2,70 jours etc. il en est de même pour la légalisation des documents dont les délais sont de 28,57 heures, 57,14 jours. Ces temps peuvent aller au-delà des années.

Tableau 3.23 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

<i>Service communal</i>	<i>Proportion de ménages ayant demandé le service</i>	<i>Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le</i>	<i>Temps mis pour obtenir le service communal</i>							<i>En cours</i>
			Minute	Heure	Jour	Semaine	Mois	Année		
Acte de naissance	11,2	9,1	5,41	0	2,70	35,14	27,03	0	29,7	
Acte de décès	,9	,6	0	0	33,33	0	33,33	33,33	,0	
Acte de mariage	,0	,0								

Légalisation des documents officiels	2,1	1,8	0	28,57	57,14	0	0	0	14,3
Délivrance des documents d'Urbanisme	,0	,0							
Aménagement des voiries	,0	,0							
Gestion des déchets /assainissement	,0	,0							
Hygiène et salubrité	,3	,0	0	0	0	100	0	0	,0
Aménagement des espaces verts et de loisir	,0	,0							
Transport public	,0	,0							
Eclairage public	,0	,0							
Aménagement des aires de jeux	,0	,0							
Certificat de domicile	,0	,0							
Validation des plans de localisation	,0	,0							
Authentification des documents	,0	,0							
Informations	,6	,6	0	0	0	50	0	50	,0
Autres	1,5	,9	40	0	0	60	0	0	,0

Source.: Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Le tableau 3.24 suivant représente les statistiques du jugement porté par les populations sur le temps mis afin d'être servir dans la commune de Batchenga. Ces statistiques montrent que, de proportions relativement fortes de personnes n'ont pas trouvé satisfaction. Il s'agit par exemple de 45,95% pour l'acte de naissance, 33,33% pour les actes de décès, 28,57% pour la légalisation des documents, 50% pour les informations et 40% pour d'autre services. Les facteurs rendant ces

délais longs sont nombreux et varient selon le type de services. Mais, nous retenons que, l'indisponibilité ou l'absence du personnel, l'incompétence du personnel et la Mauvaise organisation des services sont les plus indexés.

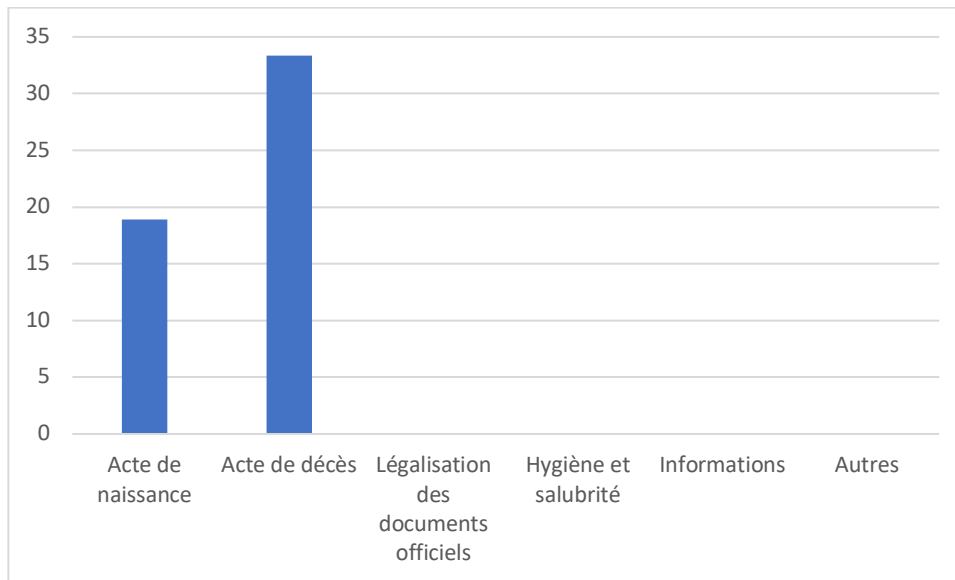
Tableau 3.24 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

Service communal	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause du délai long ou très long pour rendre le service					
		Personnel indisponible /absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	Autres
Acte de naissance	45,95	5,9	5,88	29,41	47,06	0	11,76
Acte de mariage							
Acte de décès	33,33	,0	0	100	0	0	0
Légalisation des documents officiels	28,57	50,0	0	0	50	0	0
Délivrance des documents d'urbanisme							
Aménagement des voiries							
Gestion des déchets / Assainissement							
Hygiène et salubrité	0						
Aménagement des espaces verts et de loisir							
Transport public							
Eclairage public							
Aménagement des aires de jeux							
Certificat de domicile							
Validation des plans de localisation							
Authentification des documents							
Informations	50	,0	0	0	100	0	0
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables							
Autres	40	,0	0	0	50	50	0

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Pour faciliter l'obtention des services communaux, certains ménages ont payé des pourboires. Ces pourboires ont été payés principalement pour les services d'acte de naissance et d'acte de décès. La proportion des ménages impliqués ici est plus élevée en ce qui concerne le décès et est estimée à 33,33% de personnes désirant ce service.

Graphique 3.18 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

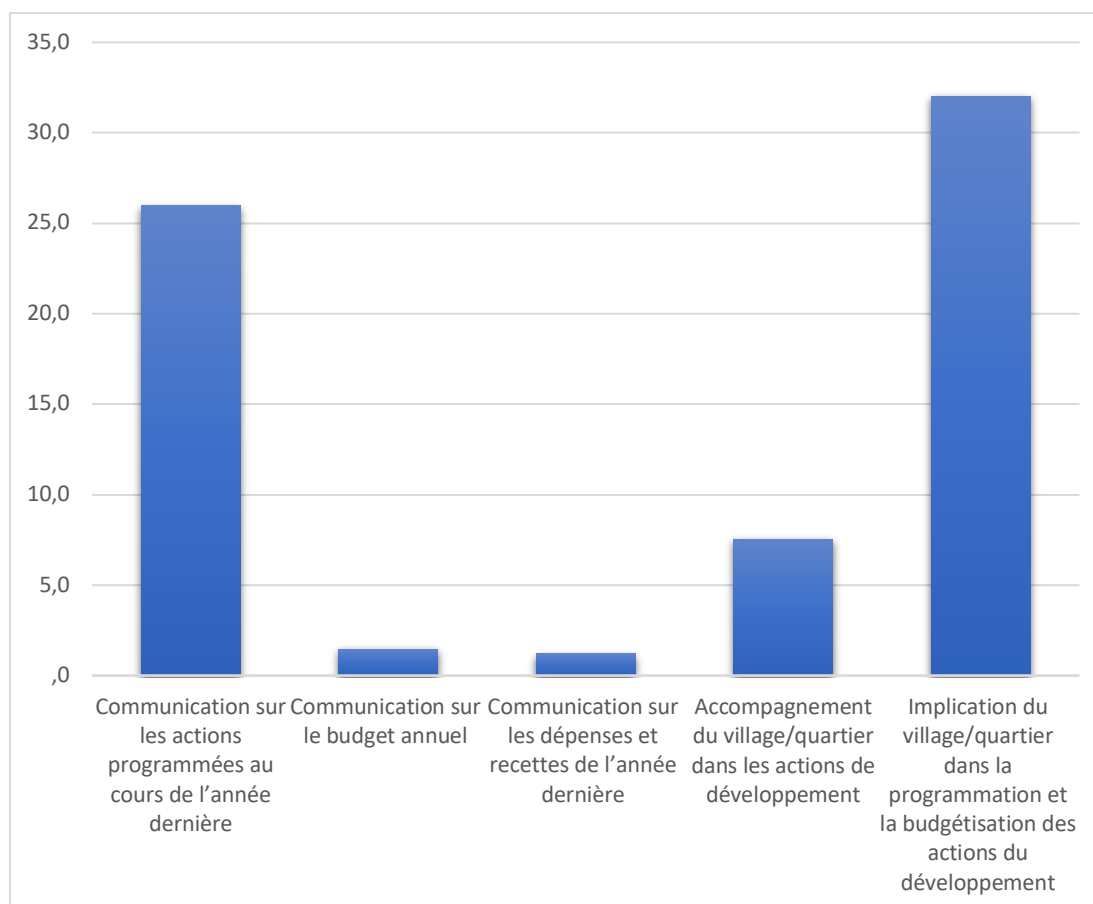


Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Le Graphique 3.19 suivant représente les statistiques relatives à l'engagement citoyen dans la commune. Ces statistiques montrent qu'il coexiste dans la commune une forte communication aux populations et une forte implication de ces dernières dans les actions. En effet, la communication est principalement orientée vers les actions programmées comme l'affirme 26% de la population environ. S'agissant du budget, des dépenses et des recettes, moins de 2% des répondants en sont informés. Environ 32% de ménages sont impliqués dans la programmation et la budgétisation des actions du développement dans les quartiers ou les villages et 7,6% accompagne dans les actions de développement.

Graphique 3.19 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune



Source: Enquête CCAP2, Batchenga 2022

III.5.4 Appréciation des services communaux

Certains citoyens de la commune de Batchenga semblent ne pas être satisfaits des services qu'elle rend. Le niveau d'insatisfaction estimé à 34,14% est principalement lié à la méconnaissance des actions menées par la commune, le manque de confiance envers l'exécutif municipal, la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers et la non information des populations de la gestion communale. Par ordre d'importance, ces problèmes sont soutenus respectivement par 81,62%, 56,64%, 45,10% et 34,51% des personnes enquêtées.

Tableau 3.25 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :
---------------------	----------------------------	---

	non satisfaits des services communaux	Lourdeur dans le traitement des	Non information des populations de la	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	de Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la	Manque de confiance envers l'exécutif	Indisponibilité de l'exécutif municipal	Autre
Rural	34,14	45,1	34,51	6,19	16,81	7,08	15,04	81,42	56,64	4,42	24,8
Ensemble	34,14	45,1	34,51	6,19	16,81	7,08	15,04	81,42	56,64	4,42	24,8

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

Compte tenu des raisons d'insatisfaction, ces populations envisagent que plusieurs actions soient menées en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale. Certaines de ces actions sont par ordre d'importance la contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté (52,6%), la participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes, 49,55%) et la participation aux réunions d'information et de sensibilisation (38,37%). Les autres sont tout aussi indexés comme envisageable, mais par de proportions de moins de 15% de ménages.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Tableau 3.26 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Proportion (%) des ménages selon le type d'action

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation	Autres
Rural	52,6	14,80	49,55	0,30	0,60	1,21	7,25	13,90	38,37	6,6
Ensemble	52,6	14,80	49,55	0,30	0,60	1,21	7,25	13,90	38,37	6,6

Source : Enquête CCAP2, Batchenga 2022

CHAPITRE IV : PLAN D’ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D’UN CONTRÔLE CITOYEN DE L’ACTION PUBLIQUE

A l’heure des grandes réalisations, les paroles doivent laisser place aux actions. Le plan d’action pour la mise en œuvre du Contrôle Citoyen de l’Action Publique dans la Commune de Batchenga a pour objectif de faciliter la mise en œuvre des solutions endogènes qui nécessite une forte implication des populations à la base.

Après l’analyse et interprétation des données collectées auprès des chefs des ménages, les axes d’améliorations souhaités par les populations sont les suivants :

Secteur de l’Eau :

- Améliorer de l’offre en quantité et en qualité de l’eau potable
- Gérer durablement les infrastructures en eau

Secteur de la Santé :

- Amélioration de la gouvernance sanitaire
- Equipements des formations sanitaires en matériel et en médicaments
- Sensibilisation du personnel sur la conscience professionnelle

Secteur de l’Education :

- Amélioration de l’offre en infrastructures
- Réduction des coûts de scolarisation
- Equipements des établissements scolaires
- Sensibilisation du personnel sur la conscience professionnelle

Services communaux :

- Amélioration de la gouvernance communale.
- Créer la proximité en la commune et les populations
- Sensibilisation du personnel sur la conscience professionnelle

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Tableau 3.27 : SYNTHÈSE DES PROBLÈMES RENCONTRÉS A BATCHENGA

Secteurs	Problèmes identifiés	Solutions envisagées	Niveau de mise en œuvre	
			Local	Central
Secteur Eau	Insuffisance des points d’approvisionnement en eau.	Points d’eau supplémentaires		
	Insatisfaction des besoins en eau dans les ménages à cause des interruptions			
	Coût d’approvisionnement en eaux élevé	Sensibiliser / éduquer la communauté sur l’importance de leurs contributions financières à la maintenance et l’entretien de l’ouvrage hydraulique. Sensibiliser le COGES/Communauté sur l’importance de la tenue d’une comptabilité transparente		
	Mauvaise qualité de l’eau.	Amélioration de la qualité de l’eau des points d’eau existants.		

	Réseau d'adduction d'eau communal méconnu du public	Amélioration de la gestion des points d'eau existants à travers la mise en place /actualisation d'un système opérationnel de maintenance (entretien et réhabilitation) des ouvrages hydrauliques au niveau des villages/quartiers.		
Secteur Santé	Eloignement des formations sanitaires.	Formation sanitaire supplémentaire.		
	Manquements liés au personnel des formations sanitaires.	Sensibilisation du personnel à la conscience professionnelle		
	Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements.	Equipement des Formations sanitaires.		
	Mauvaise qualité des services offerts.			
	Insuffisance de médicaments.	Approvisionnement en médicaments.		
Secteur Education	Insuffisance des enseignants	Mettre à la disposition des établissements du personnel fonctionnaire supplémentaire		
	Coût élevé des frais d'APEE	Augmentation des salles de classes		

		Sensibilisation du personnel à l'éthique et la conscience professionnelle		
		Equiperment des établissements scolaires		
	Eloignement des services d'éducation du secondaire	Créer des établissements plus proches.		
	Manquements liés au personnel.	Sensibilisation du personnel à l'éthique et la conscience professionnelle		
	Qualité de l'éducation au public peu assurée			
	Insuffisance des salles de classes et Jumelage des Classes	Augmentation des salles de classes		
	Absence des ateliers			
	Insuffisance d'équipement	Ajouter les équipements		
Services communaux	Non visibilité de l'action communale.	Plus de communication sur les actions de la Commune.		
	Faible implication des populations dans la gestion communale.	Plus de proximité avec les administrés.		

	<p> Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers.</p>	<p> Plus de transparence dans la gestion.</p>		
	<p> Manque de confiance envers l'exécutif</p>			
	<p> Manquements liés au Personnel communal.</p>	<p> Sensibilisation du personnel à l'éthique et la conscience professionnelle</p>		

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Tableau 3.28 : PLAN D' ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
Approvisionnement en eau potable										
Augmenter le nombre de points d'eau.	Créer de nouveaux points d'eau	Localisation des zones non couvertes par les points d'eau existants.	CCD/Chef de village ou quartier/ AIMEE	A déterminer		Villages/ quartiers nécessitant les points d'eaux connus	A déterminer	Quartiers/ villages	Base d'information de la Commune Villages/ quartiers	Décompte des villages/ quartiers sans point d'eau ou éloignés de ceux existants
		Dénombrement des ménages bénéficiaires.	CCD/Chef de village ou quartier/AIMEE	A déterminer		Les ménages ayant un besoin en eau non satisfait connus	300	Un minimum de 300 ménages pour un point d'eau	Assemblée villageoise COGES CCD	Décompte des ménages
		Choix de la solution (AEP, Forage, puits amélioré, source d'eau à améliorer).	Maire/Elite/CCD/Chef de village ou quartier/AIMEE	A déterminer		Un seul type est adopté	A déterminer	Choix de la population	Population/ partenaires	Sondage de la population

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Choix du site	<i>Chef de village ou quartier, représentant des communautés</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Site localisé</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Village/quartiers</i>	<i>Mesure de la surface</i>
		Evaluation des coûts d'installation de ces points d'eau.	<i>Responsable suivi évaluation de la commune / Maire</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Diffusion du montant requis pour la réalisation de l'infrastructure</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Communes SDE</i>	<i>Appel d'offre Contrat de partenariat</i>
		Mobilisation des ressources nécessaires.	<i>Maire</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Main œuvre Matérielle et finance connus</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Communauté villageoise Elite Partenaires</i>	<i>Appel d'offre Négociation de partenariat</i>
		Exécution des solutions choisies pour les nouveaux points d'eau.	<i>Technicien</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Disponibilité de l'eau pour la population</i>	<i>RAS</i>	<i>RAS</i>	<i>Technicien</i>	<i>Travail manuel/mécanique</i>
	Remettre en service les points d'eau en panne.	Identification des pannes à travers un système opérationnel de maintenance (entretien et réhabilitation) des ouvrages hydrauliques au niveau de l'institution communale	<i>Un système de maintenance est mis en place bon état de fonctionnement</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Les rapports liés à la maintenance des points d'eaux</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Rapport communal d'évaluation du système Rapport de maintenance</i>	<i>Retour d'information des populations</i>
	Faire en sorte que le système d'adduction d'eau communale soit connu	Tranche d'information dans les radios communautaires et affichages	<i>Commune</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Augmentation de la demande d'adduction en eau privée</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Commune</i>	<i>Décompte des demande</i>

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
2. Améliorer la qualité de l'eau des points d'eau existants	Protéger les points d'eau des éléments nocifs.	Sensibilisation des populations à protéger les points d'eau des torrents, des animaux, des seaux pollués, etc.	<i>Commune (service Technique) DDMINEE</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Respect des règles d'hygiènes autour des points d'eaux</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Assemblés villageois, commune MINEE</i>	<i>Propriété autour du point d'eau</i>
		Education des populations à ne pas lessiver au point d'eau, à le nettoyer etc.	<i>Commune (service Technique) DDMINEE</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Respect des règles d'hygiènes autour des points d'eaux</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Assemblés villageois, commune MINEE</i>	<i>Propriété autour du point d'eau</i>
	Traiter les points d'eaux.	Education des populations sur les techniques de potabilisation des eaux.	<i>Commune (service Technique) DDMINEE</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Respect des règles d'hygiènes autour des points d'eaux</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Assemblés villageois, commune MINEE</i>	<i>Eaux respectant les propriétés d'une bonne eau</i>
3. Améliorer la gestion des points d'eau existants	Redynamiser les COGES.	Renforcement les capacités des COGES des points d'eau sur la gestion des biens publics.	<i>Commune (service Technique) DDMINEE</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Gestion transparente des fonds de maintenance</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Rapports de formation/ Rapport de réunion du COGES</i>	<i>Nombre de modules dispensés</i>
4. Entretenir les infrastructures de stockage, de transport et de distribution de l'eau.	4.1 Sécuriser les ouvrages hydrauliques.	13. Identification des ouvrages en panne pour leur réhabilitation.	<i>Commune (service Technique) DDMINEE</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Réduction des interruptions d'eau</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Commune/population</i>	<i>RAS</i>
Santé										
Formation sanitaire supplémentaire.	Créer de nouveau centre de santé	Identification des villages / quartiers très éloignés des centres de santé	<i>DDMINSANTE/Chef de village ou quartier</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Villages/ quartiers nécessitant les points de santé</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Quartiers/ Villages</i>	<i>Base d'information du district de santé Villages/ quartiers</i>	<i>Décompte des villages/ quartiers sans point d'eau ou éloignés de ceux existants</i>
		Dénombrement des ménages bénéficiaires.	<i>DDMINSANTE/Chef de village ou quartier</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Les ménages ayant un besoin en santé non satisfait connus</i>			<i>Assemblée villageoise COGES</i>	<i>Décompte des ménages</i>

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
									<i>DDMINSANTE</i>	
		Soumission de la doléance au niveau du Minsanté		<i>A déterminer</i>						
Approvisionnement des centres de santé publique en médicaments.	Disponibilité permanente des médicaments nécessaires pour les maladies courantes S'assurer de check-up régulier	S'approvisionner auprès des distributeur agréés	<i>Directeur de la formation sanitaire</i>	<i>Permanence</i>	<i>Les ménages s'approvisionnement des médicaments y compris les sirops à la pharmacie de l'hôpital</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Comptabilité de la formation sanitaire Populations</i>	<i>Comptabilité régulière Veil stratégique</i>	
Recherche de la conscience professionnelle à tout niveau	Sensibilisation du personnel à la conscience professionnelle	<i>Enquête de satisfaction auprès des populations</i> Sondage du personnel	<i>Directeur de la FOSA</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Prime aux employés exemplaires</i> <i>Réduction des frais non reconnus</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Personnels Populations</i>	<i>Proportion du niveau de satisfaction</i>	
Equipement des Formations sanitaires.	Achat des équipements nouveaux	Poser la doléance auprès des personnes ressources	<i>Min santé</i> <i>Partenaire</i> <i>Directeur de la FOSA</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Satisfaction des patients</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Minsanté FOSA</i>	<i>Proportion du niveau de satisfaction</i>	
	Maintenance régulière des équipements existant	<i>Check-up régulier des équipements médicaux</i>	<i>Technicien biomédicale de la formation sanitaire</i>	<i>Permanant</i>	<i>Satisfaction des patients</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>FOSA</i>	<i>Proportion du niveau de satisfaction</i>	
Education										

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
Mettre à la disposition des établissements du personnel fonctionnaire supplémentaire	<i>Recruter de nouveau personnel par l'Etat ou la commune</i>	<i>Appel à candidature</i>	<i>Gouvernement Commune</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Réduction des frais d'APE Diminution du jumelage des classes</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Population Délégation Inspection</i>	<i>Sondage des populations</i>
Augmentation des salles de classes	<i>Réduction du jumelage des classes</i>	<i>- Identification des ébahissements concernés par le jumelage des classes - identification du Problème (manque d'enseignant ou insuffisance de salles de classes) - Evaluation des coûts d'installation de ces points d'eau. - Mobilisation des ressources nécessaires</i>	<i>Gouvernement Commune</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Réduction des frais d'APE Diminution du jumelage des classes Enseignement continu Qualité de l'enseignement</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Population Partenaire Elite Commune Gouvernement</i>	<i>Appel d'offre</i>
Recherche de la conscience professionnelle à tout niveau	Sensibilisation du personnel à l'éthique et la conscience professionnelle	<i>Enquête de satisfaction auprès des populations</i> Sondage du personnel	<i>Directeur ou proviseur de l'établissement</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Prime aux employés exemplaires</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Personnels Populations</i>	<i>Proportion du niveau de satisfaction</i>

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
Equiperment des établissements.	Achat des équipements nouveaux	Poser la doléance auprès des personnes ressources	Partenaire Directeur APEE Commune	A déterminer		Pratique des élèves toujours assurée Amélioration de la qualité des formations	A déterminer	A déterminer	APEE Commune	Proportion du niveau de satisfaction
	Maintenance régulière des équipements existant	Check-up régulier des équipements	Technicien de l'établissement	Permanant		Pratique des élèves toujours assurée Amélioration de la qualité des formations	A déterminer	A déterminer	APEE Commune	Proportion du niveau de satisfaction
Fourniture des services communaux										
Plus de communication sur les actions de la Commune.	Information des populations des actions et projection de la commune	Séquence d'information dans la radio communauté Incitation des populations à la consultation des babillards.	Communes Population Chef de village	A déterminer		Accroissement des solutions endogène Une forte adhésion du public	A déterminer	A déterminer	Communes Populations	Enquête/ sondage
	Plus de proximité avec les administrés.	Communication des détails possibles lors de la réalisation des projets ; Rapprochement des babillards des populations	Communes Population Chef de village	A déterminer		Accroissement des solutions endogène Une forte adhésion du public	A déterminer	A déterminer	Communes Populations	Enquête/ sondage
	Plus de transparence dans la gestion.	Renforcement les capacités des du personnel sur la	Commune (service Technique)	A déterminer		Gestion transparente des fonds tout en assurant la	A déterminer	A déterminer	Rapports de formation/ Rapport assemblées villageois	nombre de modules dispensés

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		gestion des biens publics.				<i>communication aux populations</i>				
Recherche de la conscience professionnelle à tout niveau	Sensibilisation du personnel à l'éthique et la conscience professionnelle	<i>Enquête de satisfaction auprès des populations</i> Sondage du personnel	<i>Maire</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Prime aux employés exemplaires</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Personnels</i> <i>Populations</i>	<i>Proportion du niveau de satisfaction</i>

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible
				Début	Fin					
Approvisionnement en eau potable										
1. Augmenter le nombre de points d'eau.	Créer de nouveaux points d'eau	Localisation des zones non couvertes par les points d'eau existants.	<i>CCD/Chef de village ou quartier/ AIMEE</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Villages/ quartiers nécessitant les points d'eaux connus</i>	<i>Liste des villages/ quartiers nécessitant les points d'eaux</i>	<i>Annuel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Quartiers/ villages</i>
		Dénombrement des ménages bénéficiaires.	<i>CCD/Chef de village ou quartier/AIMEE</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Les ménages ayant un besoin en eau non satisfait connus</i>	<i>Liste de ménages dans chaque quartier/village</i>	<i>Annuel</i>	<i>300</i>	<i>Un minimum de 300 ménages pour un point d'eau</i>
		Choix de la solution (AEP, Forage, puits amélioré, source d'eau à améliorer).	<i>Maire/Elite/CCD/Chef de village ou quartier/AIMEE</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Un seul type est adopté</i>	<i>Type de point d'eau</i>	<i>Annuel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Choix de la population</i>
		Choix du site	<i>Chef de village ou quartier, représentant des communautés</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Site localisé</i>	<i>Mètre carré</i>	<i>Annuel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>
		Evaluation des coûts d'installation de ces points d'eau.	<i>Responsable suivi évaluation de la commune / Maire</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Diffusion du montant requis pour la réalisation de l'infrastructure</i>	<i>FCFA</i>	<i>Annuel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>
		Mobilisation des ressources nécessaires.	<i>Maire</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Main œuvre Matérielle et finance connus</i>	<i>RAS</i>	<i>Annuel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>
		Exécution des solutions choisies pour les nouveaux points d'eau.	<i>Technicien</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Disponibilité de l'eau pour la population</i>	<i>RAS</i>	<i>RAS</i>	<i>RAS</i>	<i>RAS</i>

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible
				Début	Fin					
	Remettre en service les points d'eau en panne.	Identification des pannes à travers un système opérationnel de maintenance (entretien et réhabilitation) des ouvrages hydrauliques au niveau de l'institution communale	<i>un système de maintenance est mis en place bon état de fonctionnement</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Les rapports liés à la maintenance des points d'eaux</i>	<i>Type de problème identifié</i>	<i>Trimestriel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>
		Renforcer les capacités des COGES sur la gestion transparente et la comptabilité simplifiée, la maintenance des ouvrages, le suivi évaluation-participatif, la prise en compte des aspects socio-environnementaux	<i>Commune (service Technique) DDMINEE</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Gestion transparente des fonds de maintenance</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Semestriel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>
2. Améliorer la qualité de l'eau des points d'eau existants	Protéger les points d'eau des éléments nocifs.	Sensibilisation des populations à protéger les points d'eau des torrents, des animaux, des seaux pollués, etc.	<i>Commune (service Technique) DDMINEE</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Respect des règles d'hygiène autour des points d'eaux</i>	<i>Séminaire</i>	<i>Semestriel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible
				Début	Fin					
		Education des populations à ne pas lessiver au point d'eau, à le nettoyer etc.	<i>Commune (service Technique DDMINEE)</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Respect des règles d'hygiènes autour des points d'eaux</i>	<i>Séminaire</i>	<i>semestriel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>
	Traiter les points d'eaux.	Education des populations sur les techniques de potabilisation des eaux.	<i>Commune (service Technique DDMINEE)</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Respect des règles d'hygiènes autour des points d'eaux</i>	<i>Séminaire</i>	<i>Annuel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>
3. Améliorer la gestion des points d'eau existants	3.1 Redynamiser les COGES.	3.1.1. Renforcement les capacités des COGES des points d'eau sur la gestion des biens publics.	<i>Commune (service Technique) DDMINEE</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Gestion transparente des fonds de maintenance</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Semestriel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>
4. Entretien des infrastructures de stockage, de transport et de distribution de l'eau.	4.1 Sécuriser les ouvrages hydrauliques.	13. Identification des ouvrages en panne pour leur réhabilitation.	<i>Commune (service Technique) DDMINEE</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Réduction des interruptions d'eau</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Semestriel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>
Santé										
Formation sanitaire supplémentaire.	Créer de nouveau centre de santé	Identification des villages / quartiers très éloignés des centres de santé	<i>DDMINSANTE/Chef de village ou quartier</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Villages/ quartiers nécessitant les points de santé</i>	<i>Liste des villages/ quartiers nécessitant les centres de santé</i>	<i>Annuel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Quartiers/ Villages</i>

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible
				Début	Fin					
		Dénombrement des ménages bénéficiaires.	<i>DDMINSANTE/Chef de village ou quartier</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Les ménages ayant un besoin en santé non satisfait connus</i>	<i>Liste de ménages</i>	<i>Annuel</i>		
		Soumission de la doléance au niveau du Minsanté		<i>A déterminer</i>						
Approvisionnement des centres de santé publique en médicaments.	Disponibilité permanente des médicaments nécessaires pour les maladies courantes S'assurer de check-up régulier	S'approvisionner auprès des distributeur agréés	<i>Directeur de la formation sanitaire</i>	<i>Permanence</i>		<i>Les ménages s'approvisionnent des médicaments y compris les sirops à la pharmacie de l'hôpital</i>	<i>Flacon Tablettes Comprimés</i>	<i>Hebdomadaire</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>
Recherche de la conscience professionnelle à tout niveau	Sensibilisation du personnel à la conscience professionnelle	<i>Enquête de satisfaction auprès des populations</i> Sondage du personnel	<i>Directeur de la FOSA</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Prime aux employés exemplaires</i> <i>Réduction des frais non reconnus</i>	<i>Satisfaction du plus grand nombre de patients à l'égard des soins reçu de ce personnel</i>	<i>Annuel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>
Equiperment des Formations sanitaires.	Achat des équipements nouveaux	Poser la doléance auprès des personnes ressources	<i>Min santé Partenaire Directeur de la FOSA</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Satisfaction des patients</i>	<i>Satisfaction du plus grand nombre de patients à l'égard des soins dans la FOSA</i>	<i>Permanence</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible
				Début	Fin					
	Maintenance régulière des équipements existant	Check-up régulier des équipements médicaux	Technicien biomédicale de la formation sanitaire	Permanant		Satisfaction des patients	RAS	Permanant	A déterminer	A déterminer
Education										
Mettre à la disposition des établissements du personnel fonctionnaire supplémentaire	Recruter de nouveau personnel par l'Etat ou la commune	Appel à candidature	Gouvernement Commune	A déterminer		Réduction des frais d'APE Diminution du jumelage des classes	Nombre	Annuel	A déterminer	A déterminer
Augmentation des salles de classes	Réduction du jumelage des classes	- Identification des ébahissements concernés par le jumelage des classes - identification du Problème (manque d'enseignant ou insuffisance de salles de classes) - Evaluation des coûts d'installation de ces points d'eau. - Mobilisation des ressources nécessaires	Gouvernement Commune	A déterminer		Réduction des frais d'APE Diminution du jumelage des classes Enseignement continu Qualité de l'enseignement	RAS	Annuel	A déterminer	A déterminer
Recherche de la conscience	Sensibilisation du personnel à l'éthique	Enquête de satisfaction auprès des populations	Directeur ou proviseur de l'établissement	A déterminer		Prime aux employés exemplaires	Satisfaction du plus grand nombre d'élève/parents à	Annuel	A déterminer	A déterminer

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible
				Début	Fin					
professionnelle à tout niveau	et la conscience professionnelle	Sondage du personnel					<i>l'égard de l'éducation reçu.</i>			
Equiperment des Formations des établissements.	Achat des équipements nouveaux	Poser la doléance auprès des personnes ressources	<i>Partenaire Directeur APEE Commune</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Pratique des élèves toujours assurée Amélioration de la qualité des formations</i>	<i>RAS</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>
	Maintenance régulière des équipements existant	<i>Check-up régulier des équipements</i>	<i>Technicien de l'établissement</i>	<i>Permanant</i>	<i>Pratique des élèves toujours assurée Amélioration de la qualité des formations</i>	<i>RAS</i>	<i>Permanant</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>
Fourniture des services communaux										
Plus de communication sur les actions de la Commune.	<i>Information des populations des actions et projection de la commune</i>	<i>Séquence d'information dans la radio communauté Incitation des populations à la consultation des babillards.</i>	<i>Communes Population Chef de village</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Accroissement Enedes solutions endogène Une forte adhésion du public</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>
	Plus de proximité avec les administrés.	<i>Communication des détails possibles lors de la réalisation des projets ; Rapprochement des barbillars des populations</i>	<i>Communes Population Chef de village</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Accroissement des solutions endogène Une forte adhésion du public</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible
				Début	Fin					
	Plus de transparence dans la gestion.	Renforcement les capacités des du personnel sur la gestion des biens publics.	<i>Commune (service Technique)</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Gestion transparente des fonds tout en assurant la communication aux populations</i>	<i>A déterminer</i>	<i>Semestriel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>
Recherche de la conscience professionnelle à tout niveau	Sensibilisation du personnel à l'éthique et la conscience professionnelle	<i>Enquête de satisfaction auprès des populations</i> Sondage du personnel	<i>Maire</i>	<i>A déterminer</i>		<i>Prime aux employés exemplaires</i>	<i>Satisfaction du plus grand nombre de riverain</i>	<i>Annuel</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Dans cette étude initiée par le PNDP, il s'est agi de capter la perception de la satisfaction des populations de l'offre des services publics dans quatre secteurs : hydraulique, santé, éducation et services communaux. De manière spécifique, il s'agissait de :

- Recueillir auprès des populations et des sectoriels l'existence des biens et services et des infrastructures dans les secteurs susmentionnés ;
- Recueillir aussi d'éventuels dysfonctionnements et les insuffisances services rendus par ces infrastructures, biens et services ;
- Obtenir les attentes des populations ;
- Négocier les changements en fonction des besoins exprimés et des projets prioritaires.

Pour ce fait, L'OSC ASW a appliqué la démarche de Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les territoires communaux à travers l'opération ScoreCard prônée par le PNDP. La mise en œuvre de ce mécanisme a obéi à une méthodologie précise en 5 étapes :

- Le tirage de l'échantillon des ménages qui a défini le champ de l'enquête et des ménages cibles, la méthode de sondage et la taille de l'échantillon ;
- Le recrutement et la formation des Superviseurs et des Agents Enquêteurs ;
- La collecte proprement dite ;
- L'exploitation des données ;
- Le plan d'action négocié par Commune.

Les principaux résultats obtenus ont révélé l'état de non satisfaction des populations et les attentes dans les 4 secteurs.

Dans le secteur de l'hydraulique,

La commune est dotée de plusieurs types de points d'eaux dont les plus connus (par des proportions de plus de 28% de ménages) sont les forages avec pompes à motricités humaines, les puits à ciels ouverts et les puits avec pompes à motricités humaines. Le Réseau d'adduction d'eau communal par contre est moins accessible. Parmi ces divers points d'eaux, certains sont publics et constituent les points d'approvisionnement en eaux d'un peu plus de 68% des ménages de notre échantillon. Les sources publiques les plus sollicitées par ordre d'importance sont les forages et les puits avec pompe à motricité humaine.

Les points d'eaux publics peuvent connaître des interruptions au long de la journée ou au cours de l'année soit pour besoin de régulation ou à cause des pannes. Ces interruptions sont causes des pénuries dans certains ménages, puisqu'ils sont disponibles pour la plupart seulement deux fois par jour. Lorsque ces interruptions sont liées aux pannes, la situation peut être régularisée

dans un délai d'une semaine à un mois selon 61,5% de ménages. Toutefois, ces points eaux peuvent aussi rester hors service des mois durant comme attesté par une proportion de 4,2% des locaux enquêtés. La remise en service de ces points d'eau est principalement l'œuvre du comité de gestion, la commune y contribuant très faiblement. Même s'agissant de la gestion, l'entretien et la maintenance des points d'eau, COGES est toujours mis au piédestal. Près de 63,6% de ménages certifient leurs participations, alors que pour la commune ce taux est de 1,3% seulement.

Les points d'eaux sont situés à près de 510 mètres du ménage et il faut environ 16,2 minutes à pieds pour les atteindre et 25,7 minutes avant de recueillir de l'eau. Le service que rend ces points d'eaux est bon pour plus de 52,9% de ménages et jugé passable pour 25,8%. Toutefois, les ménages relèvent dans la commune que ces points d'eau ont des problèmes liés à la couleur, au goût et à l'odeur de l'eau. Ainsi, près de 68% des ménages paraissent non satisfaits. Les raisons de non satisfaction sont par ordre décroissant l'insuffisance des points d'eau, la mauvaise qualité de l'eau, la mauvaise gestion des points d'eau et le défaut/lenteur de maintenance en cas de panne. Les actions à envisager pour améliorer la qualité de l'eau peuvent être la contribution pour la construction de nouveau point d'eau, le plaidoyer auprès des ONG donateurs ou la contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et de maintenance du point d'eau. Certains membres de la population bien que très peu ont exprimé des besoins en eau au maire de la commune.

Dans le secteur de la santé,

Dans la commune une proportion relativement élevée de ménages (76%) préfère prendre leurs soins de santé dans des centres de santé publique. Pour les 24% se dirigeant au privé, les raisons motivant le choix sont : la qualité des soins, la distance, l'accueil, le coût et la disponibilité du personnel. Pour les ménages optant pour le public, la CMA (36,6%) constitue le principal choix. Il est suivi des CS/CSI (36,3%) et de l'hôpital de district (26,4%). La distance moyenne du ménage à ces FOSA est estimée à 3401,7 mètres. Ces hôpitaux sont dotés du petit matériel, mais il est possible d'observer l'absence de certains médicaments. Le billet de cession est estimé en moyen à 734,2F f. Un montant qui semble élevé pour plus de 21,5% de la population communale. L'accueil du personnel est en général bon.

Parmi les ménages ayant recourt aux soins dans les centres publics, certains, bien qu'en faible proportion (27,82%) semblent ne pas être satisfaites. Les raisons de la non satisfaction sont : l'éloignement des formations sanitaires, l'insuffisance de médicaments, l'insuffisance des

équipements et la mauvaise qualité des services offerts. Ainsi, les actions à envisager pour l'amélioration du service en soins de santé sont principalement liées au respect des normes sectorielles et à l'extension et équipement des FOSA.

Dans le secteur de l'éducation,

Nous constatons que le besoin en éducation de la commune est important. Par conséquent, pour acquérir cette éducation, l'ordre d'enseignement public est le plus sollicité par les ménages à tout niveau de la scolarisation. En ce qui concerne les établissements d'éducation de base disponible dans les villages/quartiers, ils sont pour la plupart à proximité des ménages d'après la confirmation de plus de 73% de ménages. La distance entre le ménage et l'école maternelle est d'environ 238,7 mètres et pour l'école primaire est au-delà de 767,5 mètres. Quant aux écoles secondaires, ils se retrouvent aux environs de 3509,2 mètres.

En ce qui concerne les établissements où fréquentent les enfants du ménage, ils sont en général caractérisés par des cycles incomplets, le manque de tables bancs et la non distribution du manuel scolaire. Ces problèmes sont plus criards à la maternelle. Le nombre d'élève par salle de classe est en moyenne inférieur à 50. Dans ces établissements, l'inscription est estimée en moyenne à 19521,9F pour la maternelle, 7987,4F pour le primaire et 38965,3F pour le secondaire. Les frais d'APEE qui s'en rajoutent sont généralement utilisés pour la réhabilitation des ouvrages. En effet, une proportion non négligeable de ménages (9,4%, 42,9% et 32,3% à la maternelle, au primaire et au secondaire respectivement) atteste que c'est l'APEE qui s'occupe de la réfection des ouvrages.

Parmi les ménages ayant recouru à l'éducation dans le public, une forte proportion (72,7%, 45,8% et 75,0% dans la maternelle, le primaire et le secondaire respectivement) semble ne pas être satisfaite. Les raisons d'insatisfaction sont par ordre d'importance l'insuffisance des enseignants (Autre), la qualité des enseignements dispensés, le mauvais résultat, l'insuffisance d'équipements à la maternelle. Pour le primaire il s'agit de la Ponctualité du personnel, l'Eloignement de l'établissement, la Qualité des enseignements dispensés, Autre (l'insuffisance des enseignants) et l'Insuffisance de salles de classe. S'agissant du secondaire nous notons l'insuffisance des enseignants (autre), la Ponctualité du personnel, l'Insuffisance des écoles, l'Insuffisance de salles de classe et le Mauvais résultats. La principale action à envisagée pour l'amélioration de l'éducation reste le Plaidoyer pour l'affectation du personnel à tout niveau d'éducation dans la commune.

Dans la commune,

La commune de Batchenga rend plusieurs services aux populations dont les plus importants sont l'acte de naissance (11,2%) et la légalisation des documents officiels (2,1%). Ces services sont rendus à des délais variables et l'accueil du personnel communal est en grande majorité jugé bon. Ces délais semblent très longs pour certains services (l'acte de naissance et les actes de décès) comme l'affirme une forte proportion de ménages les désirant. Les facteurs rendant ces délais longs sont nombreux et varient selon le type de services. Mais, nous retenons que, l'indisponibilité ou l'absence du personnel, l'incompétence du personnel et la Mauvaise organisation des services sont les plus indexés. Les statistiques relatives à l'engagement citoyen dans la commune montrent qu'il coexiste dans la commune une forte communication aux populations et une forte implication de ces dernières dans les actions.

Le niveau d'insatisfaction estimé à 16,83% constitue un problème principalement urbain. Cette insatisfaction est particulier liée à la Méconnaissance des actions menées par la commune, la Non information des populations de la gestion communale, la corruption, le manque de professionnalisme, le manque de confiance envers l'exécutif et la Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers. Ainsi, les actions envisagées en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale sont : la Participation aux activités communautaires (63,11%), l'Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion (40,98%) et enfin la Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune et la Consultation du babillard de la commune (22,95%).

BIBLIOGRAPHIE

Martínez-Vázquez, J., Lago-Peñas, S., & Sacchi, A. (2017). The impact of fiscal decentralization: A survey. *Journal of Economic Surveys*, 31(4), 1095-1129.

République du Cameroun, 2004a Loi n° 2004/17 du 22 juillet 2004 portant sur l'orientation de la décentralisation.

République du Cameroun, 2004b Loi n° 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes

République du Cameroun, 2004c Loi n° 2004/19 du juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions

République du Cameroun, 2019 Loi n°2019/024 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

ANNEXE

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie -----		REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland -----
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE -----		MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT -----
SECRETARIAT GENERAL -----		GENERAL SECRETARY -----
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF -----		NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM -----
CELLULE NATIONALE DE COORDINATION		NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE COMMUNE

<i>Section 1 : Identification</i>		
SIQ01	Région _____	□□
SIQ02	Département _____	□□
SIQ03	Lot de Communes _____	□□
SIQ04	Commune _____	□□□
SIQ05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	□□□
SIQ06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	□□□□□□
SIQ07	Votre commune connaît-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	□
SIQ08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres _____	□
SIQ09	Téléphone du répondant _____	□□□□□□□□□□
SIQ10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	□□/□□/□□□□
SIQ11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	□□/□□/□□□□
SIQ12	Nom du superviseur communal _____	
SIQ13	Coordonnées GPS de la commune X _____ Y _____ Z _____	□
SIQ14	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	□
SIQ15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	□

<i>Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable</i>					
Type de point d'eau potable	S2Q01 : Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
B. Puits avec pompe électrique	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
C. Forages avec pompe à motricité humaine	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
D. Forage avec pompe électrique	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
E. Borne-fontaine	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
F. Source	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
G. Réseau d'adduction d'eau communal	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□

1/2

 Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)
 E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroon@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable			
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	<input type="checkbox"/>		
S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3		<input type="checkbox"/>
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
		X. Autres (à préciser) _____	<input type="checkbox"/>

Section 3 : Services communaux			
Nature du service	S3Q01 : Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q02 : Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q03 : Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
B. Délivrance des documents d'urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
C. Aménagement des voiries	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
D. Gestion des déchets / Assainissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
E. Légalisation des documents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
F. Authentification des documents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
G. Hygiène et salubrité	<input type="checkbox"/>		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	<input type="checkbox"/>		
I. Aménagement des aires de jeux	<input type="checkbox"/>		
J. Eclairage public	<input type="checkbox"/>		
K. Transport public	<input type="checkbox"/>		
L. Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	<input type="checkbox"/>		
X. Autres (à préciser) _____	<input type="checkbox"/>		

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

**ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET
SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN
CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)**

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

<i>Section 1 : Identification</i>		
S1Q01	Région _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q02	Département _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q04	Commune _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	<input type="checkbox"/>
S1Q09	Téléphone du répondant _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y _____ Z _____	<input type="checkbox"/>
S1Q14	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	<input type="checkbox"/>

1/2

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; **Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)**

E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires										
Type de formations sanitaires	S2Q01 : la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	S2Q03 : Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	S2Q04 : Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	S2Q05 : La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q06 : En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser)
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B. Centre Médical d'Arrondissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C. Hôpital de district	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D. Hôpital régional	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non							<input type="checkbox"/>		
S2Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non. Si oui, fin du questionnaire							<input type="checkbox"/>		
S2Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requises ?							<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires					
Primaire	A. Public				
	B. Privé laïc				
	C. Privé confessionnel				
	D. Ecole de parents				
<i>S2Q11</i>	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une école selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?				□□□□
<i>S2Q12</i>	Combien d'écoles primaires de la commune sont à cycle complet (disposant des trois niveaux : Initiation, Cours élémentaire et Cours moyen) ?				□□□□□
<i>S2Q13</i>	Y a-t-il des écoles primaires dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui 2=Non				□
<i>S2Q13a</i>	Si Oui à S2Q13, combien ?				□□□□□

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q02	Département _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q03	Lot de Communes _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q04	Commune _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q06	Téléphone du répondant _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X _____ Y _____ Z _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q11	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires

Ordre d'enseignement	S2Q01 : Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	S2Q02 : Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » ?	S2Q03 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune sont non opérationnels dans l' « ordre d'enseignement » ?	S2Q04 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune disposent de salles de classe en matériaux définitifs dans l' « ordre d'enseignement » ?
A. Public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B. Privé laïc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C. Privé confessionnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de la commune dans les enseignements secondaires ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et second cycle) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1/1

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)

E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section III. SANTE		
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15	<input type="checkbox"/>
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	<input type="checkbox"/> A. Eloignement des formations sanitaires <input type="checkbox"/> B. Mauvaise qualité des services offerts <input type="checkbox"/> C. Absentéisme du personnel <input type="checkbox"/> D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire <input type="checkbox"/> E. Monnayage des soins <input type="checkbox"/> F. Insuffisance de médicaments <input type="checkbox"/> G. Mauvaise qualité des équipements <input type="checkbox"/> H. Insuffisance des équipements <input type="checkbox"/> I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé <input type="checkbox"/> X. Autres (à préciser) :
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	<input type="checkbox"/> A. Formations sanitaires supplémentaires <input type="checkbox"/> A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles <input type="checkbox"/> A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires <input type="checkbox"/> B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes <input type="checkbox"/> B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires <input type="checkbox"/> B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires <input type="checkbox"/> C. Amélioration de la gestion des FOSA <input type="checkbox"/> C1. La redynamisation du COSA/COGE <input type="checkbox"/> C2. L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements <input type="checkbox"/> C3. L'accueil et la prise en charge des patients <input type="checkbox"/> C4. La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière <input type="checkbox"/> C5. Plaidoyer pour l'affectation du personnel <input type="checkbox"/> C6. Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical <input type="checkbox"/> D. Réduction du coût d'accès aux soins de santé <input type="checkbox"/> D1. Subvention de la COSA <input type="checkbox"/> D2. Le Développement de partenariats publics-privés <input type="checkbox"/> D3. La négociation des jumelages et intercommunalités <input type="checkbox"/> X. Autres à préciser

Section IV. EDUCATION				
S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Noms des enfants du ménage dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans				
S4Q02	« Nom » fréquente-t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle 4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle 5 = Professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section II. EAU POTABLE			
	village/quartier ?	B. Puits avec pompe électrique C. Puits à ciel ouvert D. Forage avec pompe à motricité humaine E. Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine G. Source H. Marre I. Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable (CAMWATER) K. Rivière X. Autres-à préciser)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 → S2Q18		<input type="checkbox"/>
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 01= Puits avec pompe à motricité humaine 04=Forages avec pompe à motricité humaine 02= Puits avec pompe électrique 03 = Puits à ciel ouvert 06 =Source 07 . = Rivière 04 =Forage avec pompe électrique 08=Adduction en eau potable 09 = Borne-fontaine 10 =Marre		<input type="checkbox"/>
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui → S2Q07		<input type="checkbox"/>
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		<input type="checkbox"/>
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q08		<input type="checkbox"/>
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 → S2Q08		<input type="checkbox"/>
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune	<input type="checkbox"/>
		B=Etat	<input type="checkbox"/>
		C=Une élite	<input type="checkbox"/>
		D=Le comité de gestion du point d'eau	<input type="checkbox"/>
		E=Chef de village/quartier	<input type="checkbox"/>
		F=CAMWATER/SNEC/CDE	<input type="checkbox"/>
		H = Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
X=Autres partenaires :	<input type="checkbox"/>		
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté X=Autres	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Si S2Q08 = A	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	<input type="checkbox"/>
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	<input type="checkbox"/>
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	<input type="checkbox"/>
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	<input type="checkbox"/>
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		<input type="checkbox"/>
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		<input type="checkbox"/>
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		<input type="checkbox"/>

Section II. EAU POTABLE			
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais	<input type="checkbox"/>	
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois ...3=Jamais 8=NSP	<input type="checkbox"/>	
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	<input type="checkbox"/>	
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	<input type="checkbox"/>	
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q18	<input type="checkbox"/>	
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ? A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 → S2Q18	<input type="checkbox"/>	
S2Q17c	Si vous avez eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S2Q20.	<input type="checkbox"/>	
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ? A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Points d'eau supplémentaires	
		A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	<input type="checkbox"/>
		A2 Donation du site de construction d'un point d'eau	<input type="checkbox"/>
		A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	<input type="checkbox"/>
		B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants	
		B1 Redynamisation/mise en place du COGES	<input type="checkbox"/>
		B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	<input type="checkbox"/>
		B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	<input type="checkbox"/>
B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	<input type="checkbox"/>		
B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	<input type="checkbox"/>		
C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants			
C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	<input type="checkbox"/>		
C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	<input type="checkbox"/>		
X. Autres à préciser _____	<input type="checkbox"/>		

Section III. SANTE		
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	1=Oui 2=Non 8=NSP A. Centre de santé intégrée B. Centre Médical d'Arrondissement C. Hôpital de district

3/11

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; Numéro vert: 8567 (Appel gratuit)

E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section III. SANTE			
		D. Hôpital régional E. Hôpital de référence F. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		<input type="checkbox"/>
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	<input type="checkbox"/>
		B. Coût	<input type="checkbox"/>
		C. Accueil	<input type="checkbox"/>
		D. Qualité des soins	<input type="checkbox"/>
		E. Disponibilité du personnel	<input type="checkbox"/>
		F. Disponibilité de médicaments	<input type="checkbox"/>
		X. Autres à préciser :	<input type="checkbox"/>
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		<input type="checkbox"/>
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		<input type="checkbox"/>
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		<input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/>
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		<input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/>
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
		A. ciseaux	<input type="checkbox"/>
		B. Seringues	<input type="checkbox"/>
		C. Alcool	<input type="checkbox"/>
		D. Coton	<input type="checkbox"/>
		E. Bétadine	<input type="checkbox"/>
		F. Thermomètre	<input type="checkbox"/>
		G. tensiomètre	<input type="checkbox"/>
		H. Balance	<input type="checkbox"/>
		I. Gants	<input type="checkbox"/>
	X. Autres à préciser :	<input type="checkbox"/>	
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	<input type="checkbox"/>
		A. Maternité	<input type="checkbox"/>
		B. Pédiatrie	<input type="checkbox"/>
		C. Laboratoire	<input type="checkbox"/>
		D. Petite Chirurgie	<input type="checkbox"/>
		E. Hospitalisation	<input type="checkbox"/>
	X. Autres à Préciser : _____	<input type="checkbox"/>	
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		<input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/> <input type="text" value=""/>
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible		<input type="checkbox"/>
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturation, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		<input type="checkbox"/>
S3Q10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non → S3Q12		<input type="checkbox"/>

Section III. SANTE		
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15	<input type="checkbox"/>
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	<input type="checkbox"/> A. Eloignement des formations sanitaires <input type="checkbox"/> B. Mauvaise qualité des services offerts <input type="checkbox"/> C. Absentéisme du personnel <input type="checkbox"/> D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire <input type="checkbox"/> E. Monnayage des soins <input type="checkbox"/> F. Insuffisance de médicaments <input type="checkbox"/> G. Mauvaise qualité des équipements <input type="checkbox"/> H. Insuffisance des équipements <input type="checkbox"/> I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé <input type="checkbox"/> X. Autres (à préciser) :
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	<input type="checkbox"/> A. Formations sanitaires supplémentaires <input type="checkbox"/> A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles <input type="checkbox"/> A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires <input type="checkbox"/> B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes <input type="checkbox"/> B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires <input type="checkbox"/> B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires <input type="checkbox"/> C. Amélioration de la gestion des FOSA <input type="checkbox"/> C1. La redynamisation du COSA/COGE <input type="checkbox"/> C2. L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements <input type="checkbox"/> C3. L'accueil et la prise en charge des patients <input type="checkbox"/> C4. La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière <input type="checkbox"/> C5. Plaidoyer pour l'affectation du personnel <input type="checkbox"/> C6. Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical <input type="checkbox"/> D. Réduction du coût d'accès aux soins de santé <input type="checkbox"/> D1. Subvention de la COSA <input type="checkbox"/> D2. Le Développement de partenariats publics-privés <input type="checkbox"/> D3. La négociation des jumelages et intercommunalités <input type="checkbox"/> X. Autres à préciser

Section IV. EDUCATION					
S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Noms des enfants du ménage dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
S4Q02	« Nom » fréquente-t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle 4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle 5 = Professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section IV. EDUCATION					
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Coût	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Qualité de l'éducation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement public « Nom du cycle » d'enseignement public ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné					
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire du cycle (nom du cycle) que fréquente votre enfant ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km	<input type="text" value="___"/>	<input type="text" value="___"/>	<input type="text" value="___"/>	<input type="text" value="___"/>
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures	<input type="text" value="___"/>	<input type="text" value="___"/>	<input type="text" value="___"/>	<input type="text" value="___"/>
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il un cycle complet ? (Distinguer le premier cycle du second cycle) 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section IV, EDUCATION					
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP				<input type="checkbox"/>
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procédez-vous à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage est scolarisés dans le (nom du cycle) ?	<input type="text" value=""/>	<input type="text" value=""/>	<input type="text" value=""/>	<input type="text" value=""/>
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	B. Durée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	D. Non reddition des comptes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- ---(en FCFA)	Inscription ----- --(en FCFA)	Inscription -----(en FCFA)
		APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- ---(en FCFA)	APEE ----- --(en FCFA)	APEE -----(en FCFA)

Section IV. EDUCATION					
	du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Autres frais ----- ------(en FCFA)	Autres frais ----- ------(en FCFA)	Autres frais ----- ------(en FCFA)	Autres frais ----- ------(en FCFA)
		Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? Autre intervenant ? A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MIN EFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S4Q24a	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q23	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? A. Eloignement de l'établissement B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Section IV. EDUCATION					
	E. Manquements liés au Personnel E1. Assiduité, E2. Ponctualité E3. Qualité des enseignements F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S4Q24a	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Prime d'excellence aux écoles B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants D. Restauration de l'autorité des enseignants E. Formation des enseignants F. Plaidoyer pour l'affection du personnel X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S4Q24b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Participation aux activités de l'école B. Prime aux bons enseignants C. Dénonciation des enseignants indécents D. Renforcement des relations parents-enseignants E. Acquiescement des cotisations F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE G. Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l'APEE H. Diffusion des bonnes pratiques I. Contrôle de la présence régulière des enseignants X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Section V. SERVICES COMMUNAUX

Section V. SERVICES COMMUNAUX							
Services communaux ↓	S5Q01	S5Q02	S5Q03	S5Q03a	S5Q04	S5Q05	S5Q06
	Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non → le service suivant	Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 =minutes, 2 =heures, 3 = jour, 4 = semaine, 5 = mois, <i>Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a</i> <i>Si autre réponse, passer directement à S5Q04</i>	Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisnable 2=Long 3=Très long <i>Si S5Q04=1 → S5Q06</i>	Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=Incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Acte de naissance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acte de décès	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acte de mariage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Légalisation des documents officiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Délivrance des documents d'Urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagement des voiries	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion des déchets /assainissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hygiène et salubrité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagement des espaces verts et de loisir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eclairage public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagement des aires de jeux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat de domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Validation des plans de localisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Authentification des documents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Informations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						<input type="checkbox"/>

10/11

Tel : (237) 222 21 36 64 ; 222 21 36 65 ; Fax : (237) 222 21 36 63; [Numéro vert: 8567 \(Appel gratuit\)](tel:237222213667)
E-mail : pndp@pndp.org ; pndp_cameroun@yahoo.fr Website: www.pndp.org

Section V. SERVICES COMMUNAUX		
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14	<input type="checkbox"/>
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	<p>A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers <input type="checkbox"/></p> <p>B. Non information des populations de la gestion communale <input type="checkbox"/></p> <p>C. Manquements liés au Personnel communal</p> <p style="padding-left: 40px;">C1. Absentéisme du personnel <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 40px;">C2. Corruption <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 40px;">C3. Mauvais accueil <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 40px;">C4. Manque de professionnalisme <input type="checkbox"/></p> <p>D Méconnaissance des actions menées par la commune <input type="checkbox"/></p> <p>E Manque de confiance envers l'exécutif municipal <input type="checkbox"/></p> <p>F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) <input type="checkbox"/></p> <p>X. Autres (à préciser) _____ <input type="checkbox"/></p>
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	<p>A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté <input type="checkbox"/></p> <p>B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion <input type="checkbox"/></p> <p>C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) <input type="checkbox"/></p> <p>D. Consultation du babillard de la commune <input type="checkbox"/></p> <p>H. Interventions dans les radios communautaires</p> <p style="padding-left: 20px;">H1 Animation des tranches d'antenne <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 20px;">H2 Suivi des tranches horaires dédiées <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 20px;">H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 20px;">H4 Adhésion à des groupes d'écoute <input type="checkbox"/></p> <p>I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune <input type="checkbox"/></p> <p>X. Autres (à préciser) : _____ <input type="checkbox"/></p>

Observations sur l'enquête

**Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements
(mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de
conduite des changements et du plan d'actions)**